



PROGRAMME MUNICIPAL

**STRAS
BURG**
FIÈRE & SOLIDAIRE



Une élection municipale permet de choisir un projet, détaillé par un programme, porté par une équipe.

Notre projet est clair, simple et ambitieux : vivre mieux ensemble à Strasbourg. Nous voulons rendre leur fierté à toutes les habitantes et tous les habitants de la ville. Nous investirons dans les quartiers populaires. Nous soutiendrons la jeunesse de Strasbourg et lui donnerons les moyens de rêver à nouveau. Nous organiserons la ville depuis les besoins des plus vulnérables.

Le programme présenté ici est le seul programme collectivement construit, complet, et à la hauteur des enjeux de notre temps. Décliné en pas moins de 400 mesures concrètes, vous pourrez y découvrir point par points nos réponses aux enjeux démocratiques, écologiques et sociaux.

La liste Strasbourg fière et solidaire est la seule à représenter aussi fidèlement le peuple de Strasbourg, en terme d'âges, d'engagements, de revenus, de lieux de résidence. Vous reconnaîtrez des personnalités de la société civile, en lutte pour la justice envers les femmes, les enfants, les victimes de discrimination, les classes précaires et populaires.

À la France Insoumise, nous avons la réputation de dire ce qu'on fait et de faire ce qu'on dit. Nos valeurs sont claires, à tous les niveaux : local, national et international. Nous sommes solidaires de celles et ceux qui luttent à Strasbourg et partout dans le monde.

Développement du logement social, fournitures scolaires gratuites, extension de la gratuité des transports publics aux moins de 25 ans et aux personnes précaires, réduction des factures d'eau, accès au sport, à l'éducation, à la culture ... Autant d'occasions de changer la vie ici et maintenant.

Les 15 et 22 mars prochains, donnez à cette vision la force de devenir réalité.



**FLORIAN
KOBRYN**

 **LA FRANCE INSOUMISE**



**Florian
Kobryn**

Ingénieur des Ponts et
Chaussées, chef décor
de théâtre et conseiller
départemental à la
Collectivité européenne
d'Alsace



**Halima
Meneceur**

Citoyenne engagée
pour la jeunesse et
les quartiers
populaires.
Travailleuse
sociale.



**Benjamin
Kuntz**

Co-chef de file
LFI Strasbourg.
Pâtissier-
chocolatier.



**Lisa
Farault**

Co-chef de
file LFI
Strasbourg.
Collaboratrice
parlementaire.



**Victor
Demenge**

Collectif
d'enseignant-es
chercheuses
précaires.
Enseignant-
chercheur.



**Bahija
Elyacouti**

Militant contre la
précarité
alimentaire.
Cheffe cuisinière
interimaire.



**Sébastien
Mas**

Candidat insoumis
aux législatives
2022.
Travailleur social



**Marieme
Ba**

Militante
antiraciste.
Juriste.



**Lahcen
Sarrou**

Président associatif
engagé pour le vivre
ensemble et le dialogue
interreligieux.
Expert Conseil en
gestion immobilière



**Jamila
Haddoum**

Militante pour le vote
dans les quartiers
populaires.
Travailleuse sociale
auprès de la
jeunesse



**Eric
Schultz**

Militant
écosocialiste.
Libraire
indépendant.



**Somhack
Limphakdy**

Militante pour le
droit à
l'alimentation.
Enseignante-
chercheuse.



**Sid Ahmed
Cheaibi**

Militant d'un
collectif de clubs
de football
strasbourgeois.
Directeur sportif
d'une
association.



**Céline
Balasse**

Militante "Enfants
à la rue, État
hors la loi".
Enseignante
d'Histoire-
Géographie.



**Maxime
Scaduto**

Militant de
l'économie
sociale et
solidaire.
Doctorant.



**Camille
Tesson**

Militante issue de
l'éducation
populaire.
Éducatrice
spécialisée.

PREMIÈRE PARTIE DE LA LISTE



Si à Strasbourg, des enfants dorment dans la rue, si des familles doivent parfois sauter un repas, si des commerces de proximité et des usines ferment, si des logements sont invivables en été ou insalubres, ce n'est pas dû à une "mauvaise gestion" de la ville, et encore moins à une quelconque fatalité. Ce sont les résultats d'un mode de fonctionnement de la société, fondé sur la domination des un·e·s pour l'enrichissement des autres. Dans les centre-villes des grandes agglomérations en France, près de 40% des logements privés appartiennent à des propriétaires possédant plus de 5 logements. Dans le même temps, sur 30 000 demandes de logements sociaux, seules 3 600 ont abouti en 2025 à Strasbourg. Pour toutes ces raisons, les élu·e·s n'ont plus le loisir de n'être que des "bon·ne·s gestionnaires" de la ville et elles ont la responsabilité d'agir contre cette concentration des richesses. Autrement dit, nous avons besoin d'élu·e·s de combat qui créent du commun.

Nous ne pouvons donc pas suivre la tendance globale et lancer la campagne avec les traditionnelles tables rondes qui, malgré l'objectif affiché louable de "laisser la parole aux habitant·e·s", ne sont en vérité que des opérations de marketing politique, dont le seul résultat concret est de produire des belles images du ou de la candidate à l'écoute d'un·e habitant·e, le regard grave et concentré. Les nombreuses listes de doléances qui ressortent de ces événements sont bien trop souvent classées sans suite, ou, quand elles ont la chance de figurer sur un programme, finissent sacrifiées lors de l'exercice du pouvoir sur l'autel de la rigueur budgétaire et de la doctrine néo-libérale.



Nous avons choisi de faire de la politique. De la vraie politique. Nous avons commencé la campagne avec un programme que nous avons voulu le plus complet possible avec 400 mesures fondées sur des lignes politiques résolument sociales, résolument écologiques, résolument contre toutes les formes de domination. Résolument de gauche. Ce programme, nous l'avons proposé aux habitant·e·s lors des deux Parlements Populaires qui ont réuni plusieurs centaines de personnes dans les quartiers populaires. Lors de ces sessions, nous avons convaincu et nous nous sommes laissé·e·s convaincre pour aboutir à cette version finale du programme. Quand le cadre est clair et que la démarche est honnête, la parole des habitant·e·s devient citoyenne.

Ce programme décrit en détail notre vision pour Strasbourg. Une ville fière de son héritage de ville libre, fière de sa diversité, fière de ses biens communs, mais aussi une ville solidaire des personnes opprimées, solidaire dans la gestion des ressources et des biens communs. 🌈

NOS ENGAGEMENTS

SOMMAIRE

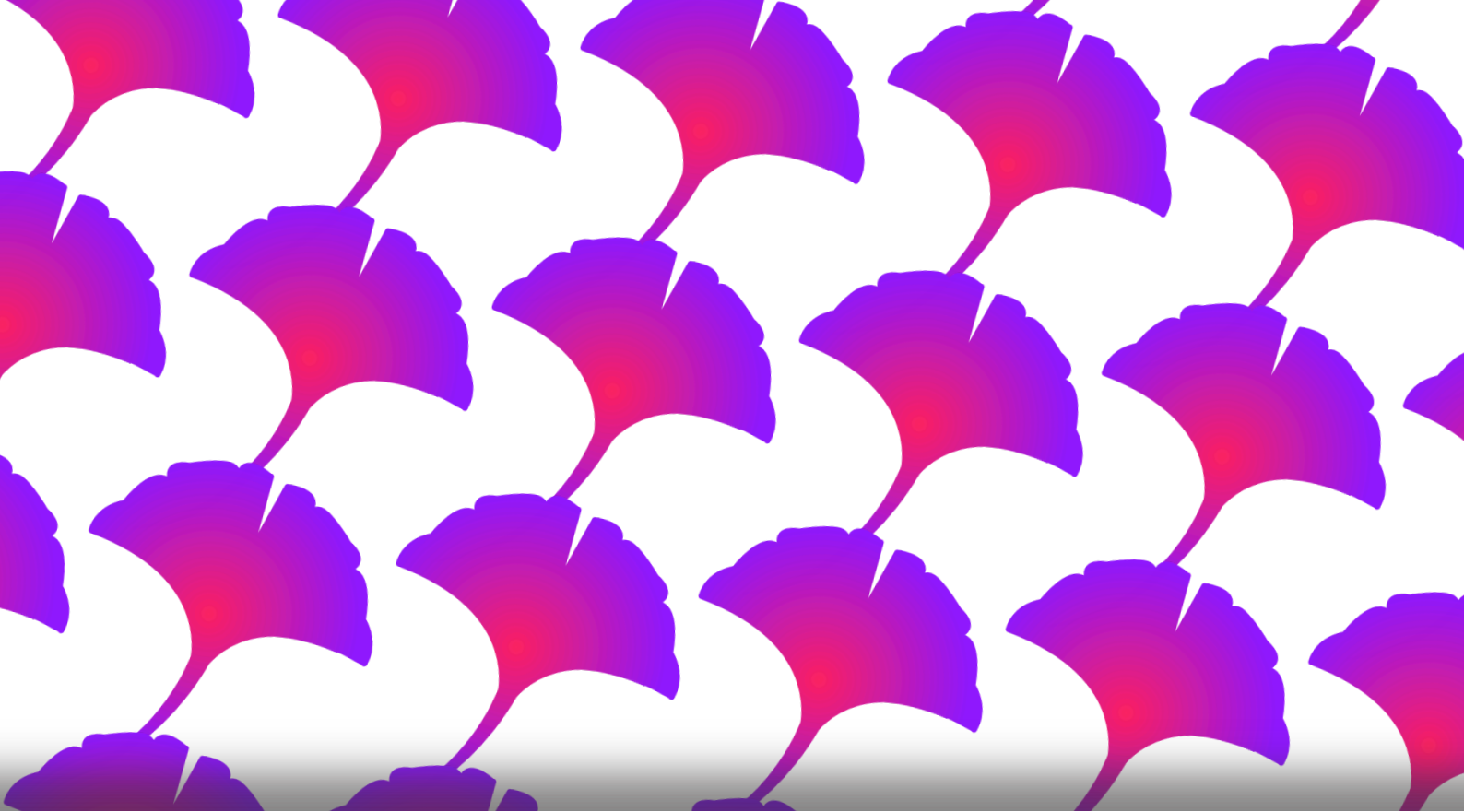


PARTIE 1 : STRASBOURG FIÈRE

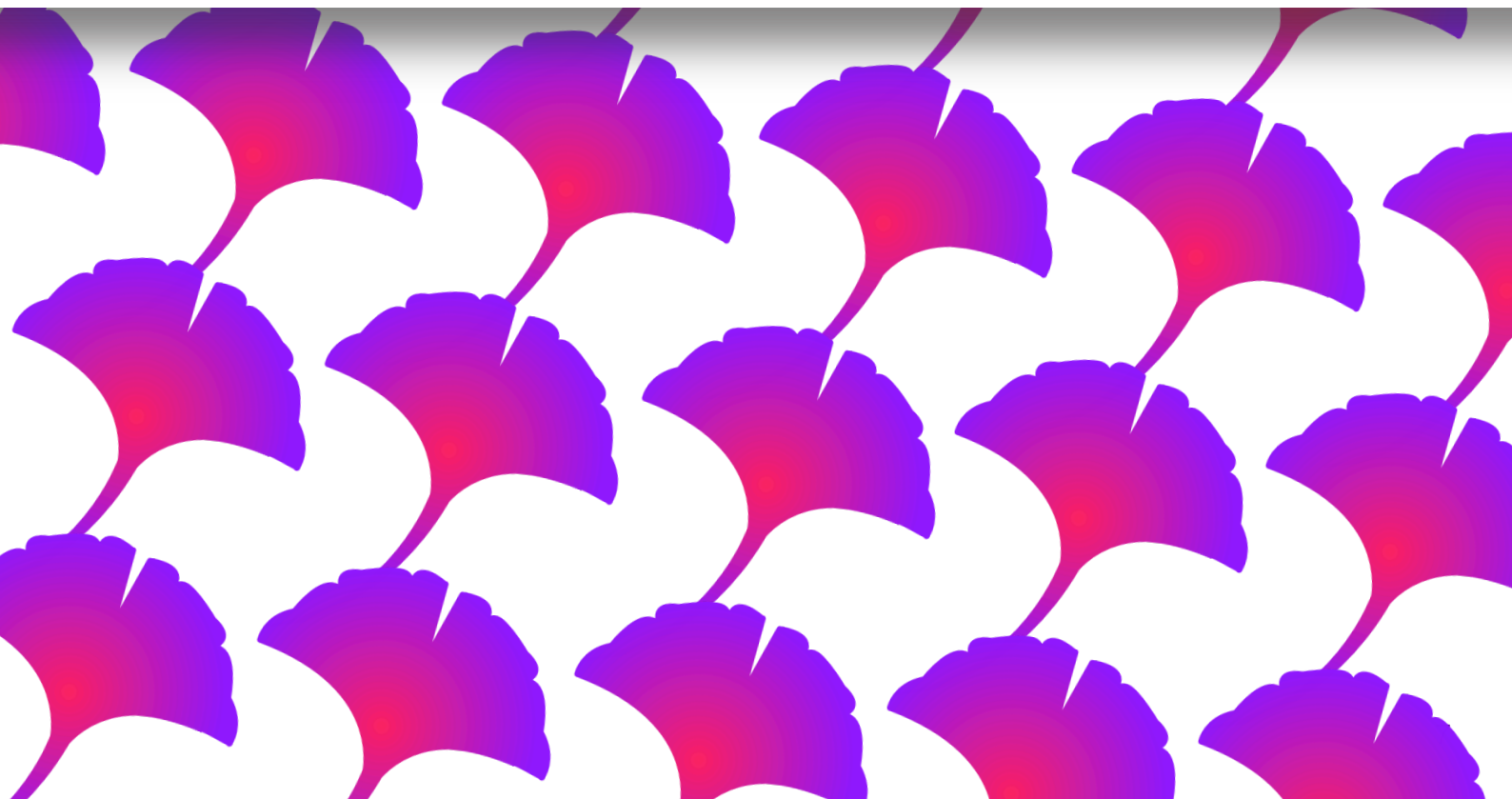
Chapitre 1 : Une commune émancipatrice	8
de toutes les discriminations	
Chapitre 2 : Une commune qui planifie son.....	17
économie	
Chapitre 3 : Commencer la révolution	19
citoyenne dans la commune	
Chapitre 4 : Une commune combative en	23
France et dans le monde	
Chapitre 5 : Une commune qui vit en	28
harmonie	
Chapitre 6 : Une commune qui lutte contre	33
le sur-tourisme	
Chapitre 7 : Pour une culture populaire	37
Chapitre 8 : Pour la démarchandisation des	43
biens communs : la municipalisation des services publics	

PARTIE 2 : STRASBOURG SOLIDAIRE

Chapitre 1 : Répondre à l'urgence sociale	47
Chapitre 2 : Pour une écologie populaire	54
Chapitre 3 : Contre la marchandisation du	63
logement	
Chapitre 4 : Faire de la santé un bien	69
commun	
Chapitre 5 : Grandir dignement	73
Chapitre 6 : Pour un milieu associatif.....	80
partenaire, pas prestataire	
Chapitre 7 : Une ville qui rapproche.....	84
Chapitre 8 : Pour un sport populaire,	91
vecteur d'émancipation individuelle et collective	



STRASBOURG FIÈRE



CHAPITRE 1

UNE COMMUNE EMANCIPATRICE DE TOUTES LES DISCRIMINATIONS

La société française du XXI^e siècle est traversée par les migrations, les mobilités sociales et les conquêtes de droits. Elle doit être féministe, antiraciste, queer, populaire, antivalidiste — même si ces combats restent inachevés.

Pourtant, les discriminations, les violences et les inégalités structurent encore trop souvent le quotidien. Une Strasbourg insoumise sera un espace de résistance à ces dominations et un levier concret d'émancipation. Nous porterons des politiques publiques ambitieuses : au sein de la collectivité mais aussi vers l'extérieur, avec un prisme antiraciste, féministe, queer, et qui lutte également contre le validisme et la fracture numérique.



LIGNE 1 : ASSURER L'ABSENCE DE DISCRIMINATION AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

On ne peut pas prétendre lutter contre les discriminations dans la société sans appliquer ce prisme d'abord au fonctionnement même de la collectivité. La commune doit être exemplaire dans ses pratiques internes, car elle a une responsabilité directe dans la garantie d'un service public égalitaire, inclusif et respectueux des droits de toutes et tous.

Une Strasbourg insoumise sera une collectivité où les agent·e·s sont formé·e·s, les processus de recrutement repensés, les pratiques évaluées, et où aucune forme de domination — racisme, sexisme, LGBTIphobie, validisme — n'est tolérée. C'est un devoir vis-à-vis des usager·e·s comme des agent·e·s, et un socle indispensable pour mener une politique municipale véritablement émancipatrice.

- **Mettre en place un cycle de formation qui englobe les différentes catégories de discrimination (racisme, sexisme, LGBTIphobies, validisme...)** : il s'adressera aux agent·e·s de la collectivité : agent·e·s des Centres communaux d'action sociale (CCAS), agent·e·s de la police municipale, etc.
- **Mesurer les discriminations à l'emploi** en analysant les risques structurels de discrimination et en réévaluant les processus de recrutements si nécessaire, en association avec les organisations syndicales de la collectivité.
- **Mettre en place l'anonymisation des CV** reçus pour le recrutement à des postes d'agent·e·s de la collectivité.
- **Engager un plan de lutte contre le harcèlement sexuel au travail**, en lien avec les organisations syndicales de la collectivité.
- **Respecter les obligations de la commune en matière d'emploi**, à tous niveaux de responsabilités, de personnes en situation de handicap, et s'assurer de l'accessibilité des lieux de travail.
- **Favoriser l'accueil en stage au sein de la collectivité des jeunes habitant·e·s des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).**
- **Lancer un plan pluriannuel d'accessibilité des locaux et former les agent·e·s** en lien avec le public à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- **Systematiser l'utilisation de l'écriture inclusive dans les communications municipales.**

LIGNE 2 : UNE MUNICIPALITÉ QUI AGIT CONTRE LES DISCRIMINATIONS PARTOUT

Agir contre les discriminations, c'est un devoir politique pour une municipalité. La commune a les moyens d'intervenir : dans les écoles, les centres de loisirs, les politiques de santé, le soutien aux associations, la justice. À Strasbourg, nous voulons utiliser tous les leviers à notre disposition pour faire reculer le racisme, le sexisme, les LGBTIphobies, et toutes les formes de domination.

- **Créer un Office Municipal contre les Discriminations regroupant l'observation, la formation et l'action contre les discriminations**
- **Sensibiliser les enfants aux discriminations et au consentement (en lien avec le plan de lutte contre l'inceste), dans le milieu scolaire et les centres de loisirs, en favorisant l'intervention d'associations engagées sur le sujet.**
- **Développer les lieux et campagnes d'information sur les moyens de la santé sexuelle et reproductive (contraceptions masculines et féminines, accès à l'IVG, prévention VIH et infections sexuellement transmissibles).**
- **Améliorer le financement des associations de lutte contre les discriminations et les accompagner dans leurs initiatives.**
- **S'assurer qu'il n'y a pas de discrimination dans la répartition des financements aux associations.**
- **Constituer le ou la maire en partie civile lors de tout dépôt de plainte d'une victime de racisme, sexisme, ou de LGBTIphobies.**

LIGNE 3 : COMBATTRE LE SEXISME

L'offensive réactionnaire s'attaque en priorité aux droits des femmes. Partout, les femmes continuent de subir l'oppression patriarcale et la domination masculine. Bien que des avancées notables aient été réalisées ces dernières années, comme la constitutionnalisation de l'interruption volontaire de grossesse en 2024 ou l'ouverture de la PMA aux femmes lesbiennes et célibataires en 2021, l'égalité pleine et entière reste à conquérir. Nous bâtirons une commune résolument féministe et inclusive, où la lutte contre le patriarcat sera une des priorités.

- **Poursuivre le rapport de force pour la mise en place d'un congé gynécologique face à l'État.**

- **Créer une ordonnance menstruelle, qui permettra de délivrer des protections menstruelles gratuitement aux femmes les plus précaires.**

- **Soutenir l'existence de la maison des femmes.**

- **Initier des comités de défense des victimes de violences sexuelles, qui militeront auprès des pouvoirs publics pour un réexamen des plaintes classées sans suite.**

- **Penser l'espace urbain avec un prisme féministe :**
 - Développer des marches exploratoires sous le prisme du genre pour pouvoir mettre en place un environnement urbain favorable aux femmes (éclairage public, mobilier urbain...);
 - Mener systématiquement des études d'impact genrées pour toute opération d'aménagement public.

- **Mettre en place un plan de lutte contre le harcèlement de rue :**
 - Co-construire avec des associations de femmes un dispositif qui vise à offrir une solution discrète aux personnes se sentant en insécurité ou harcelées dans l'espace public;
 - Pérenniser l'arrêt à la demande dans le bus de 22h jusqu'à 6h du matin pour pouvoir sortir proche de chez soi;
 - Diffuser des annonces sonores sur les Violences Sexistes et Sexuelles dans l'espace public sur les arrêts du transport en commun;
 - Porter des campagnes de prévention et d'explication du harcèlement de rue avec les moyens municipaux.

- **Nommer prioritairement les nouvelles infrastructures avec des noms de femmes.**

- **Développer en lien avec l'État et la justice des mesures d'éloignements des conjoints violents** et d'accompagnement des auteurs de violence.

- Mettre à disposition plus de **toilettes publiques**, avec présence continue d'un·e agent·e en journée, et les ouvrir la nuit.

- Engager un **plan de rattrapage pour garantir l'égalité salariale** entre les femmes et les hommes employé·e·s par la collectivité.

- **Soutenir Solidarité femmes 67**, dont la CeA, première contributrice, menace les subventions, et toutes les associations de lutte contre les violences faites aux femmes.

LIGNE 4 : COMBATTRE LE RACISME

Le racisme ne peut être considéré comme une simple succession d'actes individuels : il est une idéologie systémique héritée de l'esclavage et de la colonisation, dont la fonction est la perpétuation d'un régime d'exploitation et de domination. Il y a un lien entre les injures et les agressions racistes, et l'exploitation au travail, la discrimination au logement ou à l'embauche. Ce n'est pas un combat périphérique mais central dans la lutte pour la liberté, l'égalité et la fraternité. Les condamnations morales isolées sont insuffisantes : il faut une action politique forte et collective. Dans cette perspective, la collectivité a un rôle essentiel à jouer : elle doit agir concrètement en permettant aux personnes racisé·e·s d'intervenir directement dans les démarches antiracistes, en leur donnant la parole et en soutenant leur combat. C'est en s'appuyant sur cette énergie collective et en intégrant pleinement les voix des personnes concernées que la société pourra véritablement avancer vers plus d'égalité et de justice.

• Mettre en place un **récépissé obligatoire** lors de toute intervention par la police municipale auprès du public, pour garantir la transparence et lutter contre les discriminations.

• Demander l'**expérimentation par la police nationale du récépissé de contrôle d'identité sur le territoire communal ou intercommunal pour lutter contre le contrôle au faciès.**

• **Créer un colloque national de lutte contre tous les racismes.**

• **Soutenir financièrement les associations antiracistes.**

• **Utiliser les ressources municipales pour développer l'enseignement de la mémoire coloniale et de l'histoire de l'immigration, notamment via :**

- la création d'une bibliothèque dédiée à ces thématiques;
- l'organisation d'une manifestation populaire pour la célébration du 180e anniversaire de l'abolition de l'esclavage avec la pose d'une stèle.

• **Créer un Observatoire communal ou intercommunal des discriminations, contre le racisme, l'islamophobie et l'antisémitisme.**

• **Renommer** certaines rues et infrastructures avec des noms de personnalités racisées.

• **Mettre en œuvre un programme d'information et de sensibilisation au racisme dans les établissements scolaires et centres de loisirs (dans le cadre de la Semaine contre le racisme par exemple).**

• **Cesser la chasse aux Roms** : lutter contre la ségrégation scolaire, mise en place de villages d'insertion avec des associations spécialisées, interdire les expulsions sans proposition de relogement, mettre en place des campagnes mobiles de santé.

• **Soutenir la mise en place d'une journée de commémoration de la Résistance, de l'ensemble des victimes du IIIe Reich et du régime de Vichy, dans la ville en associant les actrices mémoriel-le-s, les habitant-e-s et les écoles.**

LIGNE 5 : COMBATTRE LES LGBTIPHOBIES

Face aux violences, aux discriminations et aux exclusions que subissent encore les personnes LGBTI+, la commune doit être un refuge et un appui. Nous défendons une ville où chacun-e peut vivre librement son genre, son orientation sexuelle et son identité, sans peur ni stigmatisation. Cela passe par des actions concrètes : soutien aux associations, éducation, accès à la santé, prévention, accompagnement des victimes. À Strasbourg, nous ferons reculer les LGBTIphobies par une action publique déterminée.

- **Soutenir la Station LGBT, et les associations locales** qui accompagnent les personnes LGBTI+, notamment celles en rupture familiale.
- **Faciliter les démarches administratives des personnes trans et non-binaires dans les services municipaux** (formulaires non genrés, usage du prénom choisi, etc). Parce que les attestations de proches pour justifier le changement de prénom mettent en difficulté les personnes transgenres : reconnaître le critère d'intérêt légitime pour la demande de changement d'état civil.
- **Développer et soutenir des lieux d'accueil et d'hébergement d'urgence pour les jeunes personnes LGBTI+ en rupture familiale**, en partenariat avec les associations spécialisées.
- **Soutenir activement les Marches des Fiertés comme des événements de visibilité, de revendications et de célébration des droits LGBTI+.**
- **Financer la création d'un monument en commémoration des victimes de LGBTI-phobies.**
- Mettre en place des **actions de sensibilisation et de formation à la lutte contre les discriminations LGBTIphobes** pour les agent-e-s de la collectivité.
- **Promouvoir la culture LGBTI+ via la programmation culturelle.**
- **Financer la création d'un tiers-lieu queer et intersectionnel** en lien avec des associations et collectifs concernés qui en assureront l'exploitation. Cet espace sera autant un lieu refuge pour elleux et leurs pratiques militantes qu'un lieu avec une programmation culturelle.

LIGNE 6 : UNE VILLE ACCESSIBLE QUI LUTTE CONTRE LE VALIDISME

Le handicap concerne 12 millions de Français·e·s, soit près de 18 % de la population, et reste la première cause de discrimination en France. Les communes ont une responsabilité majeure : elles sont gestionnaires des équipements publics essentiels, notamment des écoles maternelles et élémentaires où sont scolarisés plus de 200 000 enfants en situation de handicap.

La loi handicap de 2005 a acté que tous ces bâtiments devaient être rendus accessibles au plus tard en 2015. Pourtant 56 % des établissements recevant du public (ERP) ne le sont toujours pas à l'heure actuelle.

Trop longtemps, l'accessibilité a été sacrifiée au nom de logiques comptables froides, déconnectées de la réalité humaine. Il est urgent et indispensable de garantir à toutes et tous le droit fondamental de vivre pleinement en société, sans exclusion ni entrave.

- Refonder la politique anti-validiste en lien avec les personnes concerné·e·s, en commençant par la **révision de la Charte “Ville et Handicap”**, qui n’a pas été revue depuis 2011. Créer des commissions locales d’accessibilité et des autorités organisatrices des mobilités en y associant les associations représentatives des personnes en situation de handicap.

- Porter un **objectif zéro lieu inaccessible** (lieux et transports publics, commerces, crèches etc.) en lien avec les commissions locales d’accessibilité.

- Jouer un rôle actif dans **l’accompagnement des enfants en situation de handicap en favorisant le développement de classes spécialisées pour l’accueil des enfants ayant des handicaps lourds, type classe UEMA** (unité d’enseignement maternelle autisme). Cela passe par :
 - une intégration de la question dans le cadre des nouveaux projets d’équipements scolaires;
 - un plaidoyer auprès de l’État et de l’ARS (agence régionale de santé) pour la création de ces classes spécialisées;
 - l’achat de matériel adapté dans les écoles pour accueillir les enfants en situation de handicap.

- Favoriser l’accueil des enfants en situation de handicap dans les crèches publiques.

- Favoriser les bourses à matériel médical (fauteuil roulant, planches de transfert...) et ateliers de réparation.

LIGNE 7 : LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Le numérique a bouleversé notre quotidien en offrant de nombreuses possibilités : accéder en ligne à des services ou à l'information, automatiser des tâches de plus en plus complexes, décupler les capacités de calcul, etc. Cependant, en matière d'accès aux services publics, le numérique est souvent synonyme de perte de lien humain et de mise à l'écart de certaines franges de la population : selon l'INSEE, en 2021, près de 15 % des Français·e·s n'avaient pas utilisé Internet dans les trois derniers mois. Les communes, en première ligne en matière de lien social, doivent avoir pour objectif de ne pas accroître la fracture numérique. La vision néo-libérale fait rimer numérique avec suppression de services publics. Nous croyons en un numérique qui ne remplace pas le lien humain, mais le complète au service du bien commun.

- **Garantir le choix entre démarche physique ou dématérialisée**, en s'assurant que toute dématérialisation de service public ne signifie pas la fermeture de l'accueil physique.
- **Faciliter l'accès à des écrivain·e·s public·que·s** dans les lieux gérés par la ville, visant à accompagner les publics en difficulté avec leurs démarches et le maniement de l'outil numérique.
- **Développer des espaces d'accès à Internet confidentiels et gratuits**, respectant la neutralité du net.
- **Développer le réseau de médiateur·ice·s numériques en partenariat avec les actrices du secteur.**



CHAPITRE 2

UNE COMMUNE QUI PLANIFIE SON ÉCONOMIE

Les crises sociales et environnementales que nous traversons ne sont pas des fatalités, elles sont les conditions nécessaires au maintien du système capitaliste. Augmentation des loyers, fermeture des usines, réduction du nombre de commerces de proximité, omniprésence de la voiture individuelle, chaleurs insupportables en été sont les conséquences de choix politiques. Une révolution globale est nécessaire pour changer de système, une Strasbourg insoumise en posera les bases locales.



LIGNE 1 : UNE COMMUNE QUI PLANIFIE SON ÉCONOMIE

• **Encadrer le secteur privé pour l'orienter vers le bien commun :**

- via le foncier : la ville utilisera son **droit de préemption** pour des bâtiments stratégiques, puis mettra des critères à la location pour usage commercial;
- via le **Plan Local d'Urbanisme**, en mettant des conditions fortes à sa modification pour les grands projets privés. **Dans ce cadre, nous empêcherons l'emprise du privé dans le projet de Gare à 360°;**
- via le **“Pacte pour une économie locale durable”** refondu pour affirmer une volonté de **planification économique;**
- via les **critères de marchés publics** (SPASER), qui incluront des conditions fortes pour l'obtention des marchés publics;
- via **l'encadrement des plateformes type AirBnb** : un plan spécifique de régulation sera mis en place pour limiter la transformation de logements en locations de courte durée et préserver l'offre locative pour les habitant·e·s permanent·e·s (détails dans le chapitre 6 “une Commune qui lutte contre le surtourisme”);
- **via la mise en place d'un observatoire des loyers commerciaux.**

• **Soutenir par la commande publique le développement et l'installation d'entreprises utiles à la bifurcation écologique.**

• **Pour les investissements municipaux, privilégier les établissements bancaires vertueux via la mise en place d'une grille d'analyse sur le modèle de la ville de Besançon.**

• **Déclarer Strasbourg “Zone hors-AGCS”, pour lutter contre l'Accord général sur le commerce des services de l'OMC, ratifié dans un déni démocratique complet, qui met en concurrence entreprises publiques et privées.**

LIGNE 1 : EXEMPLARITÉ ET TRANSPARENCE DES ÉLU·E·S

Les élu·e·s ont un devoir d'exemplarité et de transparence. Nous proposons des règles claires pour renforcer la confiance entre représentant·e·s et citoyen·ne·s, garantir l'intégrité des décisions et rendre l'action publique plus lisible.

• Abolir les privilèges liés au rôle des élu·e·s

- Avant l'élection, s'engager à signer une **Charte de l'élue**, fixant des règles claires d'exemplarité, de transparence et de participation citoyenne. Notamment, chaque élu·e s'engage à respecter une votation sur **sa révocation dans le cas où 20 % du corps électoral signerait une pétition vérifiée le demandant**.
- Réformer la rémunération des élu·e·s : **instaurer un plafond des indemnités totales du ou de la maire et président·e d'EPCI** (établissement public de coopération intercommunale) : un maximum de trois fois le salaire de l'agent·e le·a moins payé·e à temps plein.
- Rendre obligatoire la présence aux conseils d'administration, et autres fonctions de représentation, quand une rémunération y est associée.
- Exiger des élu·e·s qu'ils publient tous leurs rendez-vous liés à leur mandat.
- Exiger des élu·e·s qu'ils refusent les cadeaux, gratifications, avantages en nature de toute sorte venant d'entreprises.
- Signer la charte Anticor pour des communes plus éthiques.

• Faciliter l'accès à l'information démocratique pour une meilleure transparence :

- En amont, rendre accessible l'ordre du jour du conseil municipal et les documents qui y seront traités.
- Accompagner les demandeur·euse·s d'une expertise pour la compréhension et l'analyse des informations.
- Rendre publique de manière effective la déclaration de patrimoine du ou de la maire et de toutes les élu·e·s.
- Publier annuellement l'état des indemnités totales des élu·e·s.
- Notre plan de re-municipalisation des services publics permettra une gestion plus transparente et donc plus démocratique des services publics comme la gestion de l'eau, des déchets, etc.
- Évaluer l'accessibilité de toutes les communications institutionnelles (type "langage facile à lire et à comprendre", sous-titrage, LSF, version audio, usage du braille) et, lorsque c'est nécessaire, renforcer cette accessibilité.
- Initier un travail pour faciliter l'accès à l'information brute (quand la confidentialité le permet) en publiant de nouvelles données publiques et en y simplifiant l'accès (OpenData).
- **Lancer une campagne locale d'inscription sur les listes électorales** : faire un courrier à toutes les personnes non ou mal inscrites pour les alerter et leur expliquer la procédure.

LIGNE 2 : FAVORISER L'INTERVENTION POPULAIRE ACTIVE ET PERMANENTE, ET PARTAGER LE POUVOIR DES ÉLU·E·S

Nous ne voulons pas que la démocratie locale s'arrête aux élections mais qu'elle vive chaque jour, au plus près des habitant·e·s. Assemblées citoyennes, référendums locaux, budgets participatifs fléchés, plateformes numériques et rendez-vous sur le terrain : autant de leviers pour partager réellement le pouvoir avec les habitant·e·s. Ce sont bien les habitant·e·s qui sont ici concerné·e·s, pas les électeurs et électrices. Ainsi, les mineur·e·s de plus de 16 ans et les étranger·e·s résidant sur le territoire communal seront intégré·e·s autant que légalement possible aux espaces démocratiques locaux. Une Strasbourg insoumise fera coexister deux facettes complémentaires de la démocratie : celle du quotidien, où l'on co-construit ensemble les services et les usages ; et celle des grands projets, où le débat public doit être exigeant, transparent et appuyé sur des décisions motivées.

UNE DÉMOCRATIE DU QUOTIDIEN FONDÉE SUR LA PARTICIPATION ET LA CO-CONSTRUCTION

- **Faire évoluer les conseils de quartier pour en faire des instances citoyennes de proximité :**
 - ils seront composés d'habitant·e·s tiré·e·s au sort, évidemment ouverts à toutes et tous dès 16 ans, y compris aux résident·e·s étranger·e·s;
 - ses membres seront formé·e·s aux enjeux municipaux et accompagné·e·s dans leur mission;
 - les élu·e·s de quartier pourront être invité·e·s sur demande du conseil;
 - les propositions issues des ateliers de quartier, devront obligatoirement être validées par le conseil de quartier avant transmission au conseil municipal;
 - ils auront un droit d'interpellation régulier et seront consultés sur les projets impactant la vie du quartier. Les décisions du conseil municipal donneront lieu à un retour public sur la prise en compte ou non de leurs avis;
 - des conseils de parents pourront être associés à l'assemblée de quartier et participer à l'aménagement de l'espace public, aires de jeux, jardins publics, ludothèques et bibliothèques.
- **Renforcer les mairies de quartier :** ces lieux ne doivent plus être de simples guichets administratifs, mais de véritables relais de la démocratie municipale :
 - les élu·e·s de quartier y tiendront au moins une permanence mensuelle;
 - une salle sera mise à disposition gratuitement pour les réunions d'habitant·e·s;
 - des panneaux d'information annonceront les rencontres et débats;
 - chaque mairie disposera également d'un cahier de doléances ou de propositions, ouvert à toutes et tous, permettant aux contributions d'être identifiées et suivies.
- Faire du budget participatif un levier d'émancipation, en réservant la totalité du budget participatif aux habitant·e·s des QPV, et rendre plus transparente la procédure d'attribution. En 2024, 75% du budget participatif a été alloué aux quartiers Neudorf, Centre et Robertsau.

UNE DÉMOCRATIE DES GRANDS PROJETS FONDÉE SUR UN DÉBAT PUBLIC EXIGEANT

- Mettre en place un **référendum d'initiative citoyenne local**, accessible à partir de 10 % du corps électoral local, incluant les étranger·e·s et les mineur·e·s de plus de 16 ans.
- **Renforcer la plateforme numérique citoyenne**, nous renforcerons la plateforme numérique citoyenne communale afin d'en faire un véritable espace de participation en ligne. Un module "forum" favorisera les échanges directs entre habitant·e·s, pour faciliter la mise en réseau et l'émergence d'initiatives communes.
- Convoquer des **états généraux** sur les grands sujets tels que la culture, le sport ou la vie associative, pour travailler avec toutes les actrices à l'évolution des pratiques.

4 CHAPITRE

UNE COMMUNE COMBATIVE EN FRANCE ET DANS LE MONDE

La paix n'est pas un état naturel : elle se construit. Il faut donc œuvrer pour l'obtenir et la préserver lorsqu'elle existe. C'est pourquoi il est essentiel de développer une véritable culture de la paix, en rappelant à tous les niveaux de gouvernement les principes du droit international, seule alternative crédible à la loi du plus fort qui engendre tant de souffrances.

À Strasbourg, capitale européenne, cette responsabilité prend un sens particulier : notre ville, carrefour de cultures et de peuples, se doit d'incarner et de promouvoir la solidarité internationale. Une Strasbourg insoumise sera concernée chaque fois qu'un peuple est martyrisé, où qu'il soit dans le monde, et affirmera sa solidarité avec les opprimé-e-s chaque fois qu'il le faudra.

LIGNE 1 : UNE COMMUNE REFUGE POUR LES EXILÉ·E·S

Le système capitaliste produit des crises qui mènent à des déplacements massifs de population. Inexorablement, avec la montée en intensité de la crise climatique et des guerres, ces déplacements vont s'intensifier. Une Strasbourg insoumise sera toujours une ville antifasciste, qui refuse les anathèmes et thèses racistes de l'extrême droite. Les personnes exilées, quelle que soit la raison de leur exil, ont des droits qui ne sont pas négociables dans une ville insoumise. Accueillir dignement relève ni plus ni moins de notre humanité commune.

- **Se porter commune volontaire pour l'accueil de personnes migrantes et mettre à disposition de l'État des bâtiments pour accueillir des hébergements d'urgence.**
- Pérenniser la T'rève, **lieu d'accueil où les personnes peuvent se reposer et recréer une vie collective en attendant de voir leur situation stabilisée.** Travailler à l'ouverture d'autres lieux similaires dans d'autres quartiers.
- Renforcer les dispositifs d'accompagnement des personnes migrantes et d'aide à la parentalité : cours de français, soutien administratif, actions socio-éducatives, etc.
- Scolariser de façon inconditionnelle tous les enfants, quel que soit leur statut administratif, dans les établissements de la collectivité, en vertu du principe d'égalité en matière d'accès à l'éducation.
- **Développer les parrainages républicains** de personnes sans papiers par la collectivité.
- Former les agent·e·s de la collectivité, premier·e·s interlocuteur·ice·s avec les publics, aux grands enjeux de la migration, à l'accueil et à l'accompagnement des publics en situation de précarité.
- Développer des **relations plus étroites avec les pays ou villes dont sont originaires les résident·e·s étranger·e·s installé·e·s à Strasbourg**, de manière à favoriser une connaissance mutuelle et lutter contre les préjugés.

- Faire un **état des lieux des réseaux de villes dont Strasbourg est membre** (Ville amie des enfants, Ville pour les droits humains, Ville inclusive, Ville durable, etc.) et évaluer la mise en œuvre concrète des engagements pris dans ces cadres. Il ne s'agit pas seulement d'adhérer à des labels, mais de tenir les promesses associées, d'en rendre compte publiquement, et d'en faire des leviers réels d'action municipale.

- S'engager dans des actions de plaidoyer et de solidarité internationale.

- Soutenir des actions de solidarité et activités co-construites avec les personnes migrantes (cours de français, cuisines participatives, etc.) par le prêt de locaux ou un soutien financier.

- Améliorer les dispositifs d'accès aux droits au sein de la commune.

LIGNE 2 : UNE COMMUNE ENGAGÉE POUR LA PAIX

Dans un contexte mondial marqué par la guerre, l'occupation, les violences coloniales et la montée des nationalismes autoritaires, les communes ont une responsabilité particulière. Premier échelon démocratique, elles incarnent la voix des citoyennes et citoyens et doivent porter une tradition d'accueil, de solidarité et de fraternité.

La paix n'est pas une donnée naturelle, c'est une construction humaine. Il faut donc travailler pour l'obtenir et la préserver lorsqu'elle existe. Cela suppose de bâtir une véritable culture de la paix, qui doit exister dès l'échelon municipal.

- Faire voter par le conseil municipal une motion pour condamner le génocide, défendre la paix durable à Gaza et en Cisjordanie, la fin de l'apartheid en Cisjordanie et du blocus à Gaza.

- **Suspendre le partenariat avec la ville israélienne de Ramat Gan** avec des conditions fortes de reprise :
 - arrêt de la colonisation et du génocide;
 - cessez-le-feu durable;
 - départs des troupes israéliennes des territoires occupés;
 - droit au retour des Palestinien·e·s.

- **Développer des jumelages avec des communes dans le monde pour soutenir les peuples opprimés en lutte.** Le contenu du jumelage initié avec le camp palestinien d'Aida doit être étoffé, notamment en y associant une aide financière.

- Créer un réseau international de communes antifascistes face à la montée **de l'extrême droite.**

LIGNE 3 : REPENSER L'EUROPE DEPUIS STRASBOURG

*Strasbourg doit assumer son rôle de capitale européenne sans se couper de ses habitantes et habitants. Cela passe par une transparence totale dans le **contrat triennal**, afin que les financements soient orientés vers des projets réellement utiles et transformateurs.*

*Le statut de capitale européenne doit pouvoir s'incarner dans le quotidien des habitantes et des habitants. **Un soutien populaire est la meilleure garantie d'un renforcement du statut européen de Strasbourg.***

*Deuxième contributeur du contrat, une Strasbourg insoumise portera une ligne politique résolument populaire : écologie du quotidien, démocratie locale, redistribution des richesses et lutte contre les discriminations. Ces objectifs devront apparaître dans le prochain contrat triennal. Nous mettrons fin à l'opacité de la **notabilité européenne**. À notre arrivée au pouvoir, nous rendrons publics ses coûts, notamment le financement de l'École européenne, et réévaluerons leur pertinence au regard de l'intérêt général.*

- Rendre plus accessibles les institutions européennes pour les Strasbourgeois.e.s.

- Affirmer une ligne politique résolument populaire dans la prochaine négociation du contrat triennal.

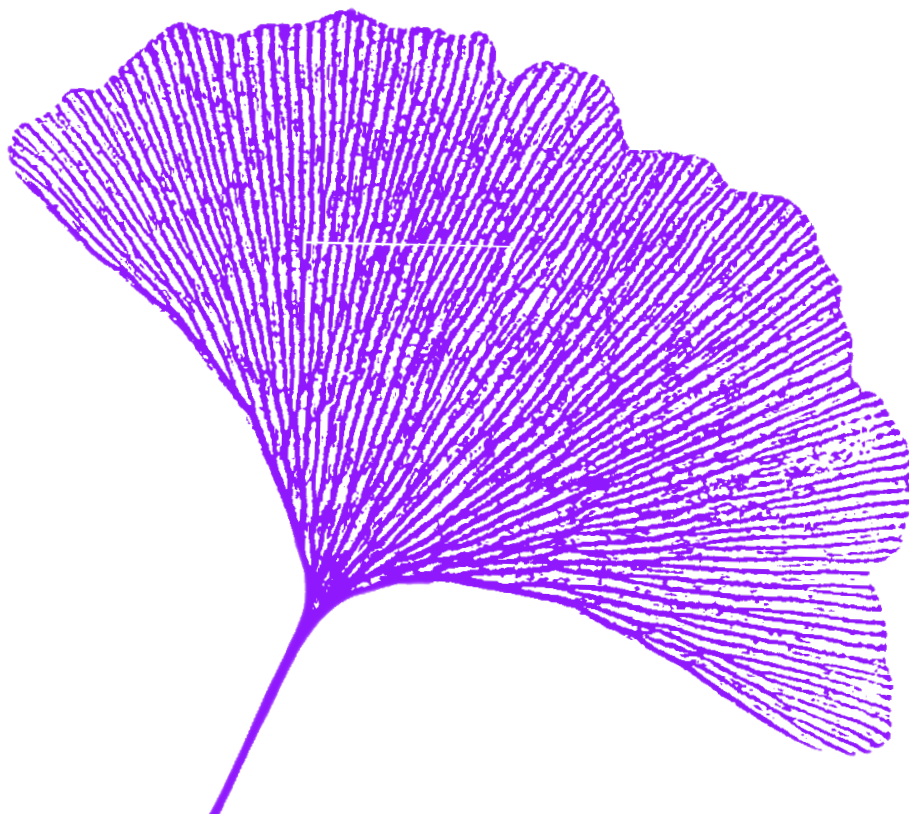
- Requestionner l'investissement dans la notabilité européenne : assurer plus de transparence sur ses coûts et réévaluer leur pertinence.

- Assurer plus de transparence dans le fonctionnement du contrat triennal et les attributions de financement pour des projets réellement utiles et transformateurs.

UNE COMMUNE QUI VIT EN HARMONIE

La tranquillité publique est un droit fondamental, trop souvent nié aux habitant-e-s des quartiers populaires, aux femmes victimes de harcèlement, aux personnes qui subissent le racisme systémique ou aux familles confrontées aux nuisances du quotidien. Face à la montée des discours sécuritaires, nous défendons une autre vision : celle d'une ville qui vit en harmonie, où la sécurité se construit d'abord par la prévention, la solidarité et la présence humaine sur le terrain. Notre priorité est de garantir une tranquillité publique qui protège, qui écoute, qui accompagne plutôt qu'une dynamique sécuritaire qui réprime.

Pour favoriser cette harmonie, nous portons l'idée d'une ville qui garantit la laïcité républicaine, le droit de croire ou de ne pas croire et d'exercer son culte.



LIGNE 1 : UNE NOUVELLE POLICE MUNICIPALE DE PROXIMITÉ

À Strasbourg, plutôt que d'alimenter une fuite en avant sécuritaire, nous voulons faire mieux : une police municipale fondée sur la proximité, présente dans les quartiers, au service des habitant·e·s, formée à la médiation et respectueuse des droits. Elle ne portera pas d'armes létales, qui mettent en danger les agent·e·s en les équipant pour des missions qui ne sont pas les leurs, et auxquelles des alternatives très efficaces existent. La mission de cette nouvelle police municipale sera de créer de la confiance et de répondre aux besoins réels de tranquillité publique des Strasbourgeois·e·s.

- Développer une véritable police municipale de proximité oeuvrant à la sécurité, la prévention et à la tranquillité des habitant·e·s. Elle doit être mieux rémunérée et mieux formée, avec un vrai plan de carrière pour les agent·e·s.

- Assurer une **meilleure dotation logistique et matérielle** pour le travail quotidien des agent·e·s de la police municipale.

- **Refuser l'armement létalement et privilégier d'autres moyens adaptés (brigade cynophile, matériel de protection).**

- **Former les agent·e·s de la police municipale à la désescalade et la gestion non violente des conflits.**

- Mettre en place un récépissé obligatoire lors de toute intervention par la police municipale auprès du public, pour garantir la transparence et lutter contre les discriminations.

- **Demander l'expérimentation par la police nationale du récépissé de contrôle d'identité sur le territoire communal** ou intercommunal pour lutter contre le contrôle au faciès.

- **Développer des formations spécifiques à la lutte contre l'extrême droite et l'ultra-droite**, pour prévenir les agressions fascistes.

- **Engager un dialogue constant avec l'État et la préfecture pour évaluer la pertinence de dispositifs comme la présence de CRS dans certains quartiers.**

LIGNE 2 : PRIVILÉGIER LES ACTIONS DE PRÉVENTION POUR GARANTIR LE DROIT À LA SÛRETÉ

La tranquillité publique ne se résume pas à la répression. Les causes profondes de l'insécurité se trouvent dans la précarité, la solitude, l'isolement et l'absence de perspectives, notamment pour les jeunes. Nous proposons un véritable plan de prévention, qui s'appuie sur les écoles, les associations, les clubs sportifs, les médiateur·ice·s et les services publics locaux.

Ce plan vise à agir avant que les problèmes n'éclatent, et à faire de la prévention une priorité municipale. Parce que la solitude et la détresse psychologique peuvent être des facteurs de tension et de repli sur soi, la santé mentale doit être pleinement intégrée à la politique de tranquillité publique.

- **Renforcer massivement la présence des médiateur·ice·s de rue**, avec un objectif de les titulariser en tant qu'agent·e·s de la collectivité

- Assurer le lien entre les différent·e·s acteur·ices de terrain (médiateur·ices de rue, police municipale et nationale, associations de lutte contre la précarité, éducatrice·s, etc.) en agissant pour faire évoluer les Groupes de Partenariats Opérationnels.

- Associer les habitant·e·s à l'élaboration du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

- Créer un **pôle municipal de lutte contre la solitude et pour la santé mentale**.

- Élaborer un **plan global de lutte contre le narcotrafic**, incluant une cartographie des lieux propices aux trafics et l'**organisation de rencontres populaires** dans ces espaces.

- Proposer des **formations de prévention accessibles à toute la population** (ex. harcèlement de rue, violences sexistes et sexuelles, addictions).

- **Renforcer l'accompagnement des personnes vulnérables par une politique sociale ambitieuse**, qui passera par : des politiques de lutte contre la précarité, l'accompagnement des personnes à la rue dans une logique de "Logement d'abord", le financement de la prévention spécialisée, le plaidoyer pour la pérennisation des Haltes Soins Addiction, etc.

LIGNE 3 : ASSURER LE DROIT À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE DES HABITANT·E·S

La tranquillité publique, ce sont aussi les conditions concrètes de la vie quotidienne : des rues bien éclairées, des espaces publics sûrs, la possibilité d’être écouté·e et accompagné·e face aux nuisances ou aux dépendances. Elle implique de protéger les droits fondamentaux, sans tomber dans une logique de surveillance généralisée. Notre approche privilégie l’écoute, la proximité et la responsabilité collective.

- Mettre en place un plan de lutte contre le harcèlement de rue :
 - co-construire avec des associations de femmes un dispositif qui vise à offrir une solution discrète aux personnes se sentant en insécurité ou harcelées dans l’espace public;
 - pérenniser l’arrêt à la demande dans le bus de 22h jusqu’à 6h du matin pour pouvoir sortir proche de chez soi.
 - diffuser des annonces sonores sur les Violences Sexistes et Sexuelles dans l’espace public sur les arrêts du transport en commun;
 - porter des campagnes de prévention et d’explication du harcèlement de rue avec les moyens municipaux.
- Mettre en œuvre un **plan spécial pour l’éclairage des rues**, conciliant tranquillité et transition écologique (télégestion, LED, détecteurs de mouvement, innovations techniques). Prioriser les quartiers selon une cartographie générale, en co-construction avec les conseils de quartier.
- **Tendre vers l’interdiction de l’éclairage nocturne des magasins et des panneaux publicitaires pour réduire les nuisances et économiser l’énergie.**
- Créer des **points d’écoute municipaux** pour les familles et habitant·e·s confronté·e·s aux dépendances, dangers ou nuisances.
- Refuser les dispositifs tournés contre les personnes sans-abri (arrêtés anti-mendicité, mobilier anti SDF).
- **Établir un plan « Vision Zéro »**, pour garantir la sécurité des piéton·ne·s, cyclistes et conducteur·ice·s, afin de réduire à zéro les accidents graves et mortels.

- **Défendre un moratoire sur les caméras de vidéosurveillance** pour empêcher toute nouvelle extension, tout en maintenant l'existant compte tenu des investissements passés. Rappeler leur inefficacité prouvée (faible taux d'élucidation, effet plumeau, coûts exorbitants) et son atteinte aux libertés, pour privilégier une police du quotidien et de terrain.

- Prendre très au sérieux **les décès liés à des contrôles de police** sur le territoire communal, et accompagner les familles dans leur deuil et la recherche de la vérité.

- **Sortir de la répression systématique du monde de la nuit** et apporter des réponses au cas par cas aux nuisances liées à la vie nocturne, en conciliant droit au silence, droit à la fête et droit au travail de nuit.

- Refuser tout recours à la biométrie et à la reconnaissance faciale dans le maintien de l'ordre, et s'opposer à l'État sur le recours aux drones pour contenir le mouvement social.

LIGNE 4 : UNE VILLE QUI GARANTIT LA LAÏCITÉ RÉPUBLICAINE, LE DROIT DE CROIRE OU DE NE PAS CROIRE ET D'EXERCER SON CULTES

- Favoriser un climat de dialogue et de coopération interreligieuse, notamment par le soutien à des projets dédiés, dans les mêmes conditions que l'ensemble des projets associatifs visant à l'amélioration de la vie en société.

- Garantir des relations apaisées et une égale considération envers les cultes - qu'ils soient concordataires ou non - par l'institution municipale, dans le respect de la loi.

- Utiliser des leviers tels que les baux emphytéotiques ou l'accompagnement administratif pour permettre à chaque culte d'exercer dans des lieux dignes lorsqu'un besoin avéré est constaté.

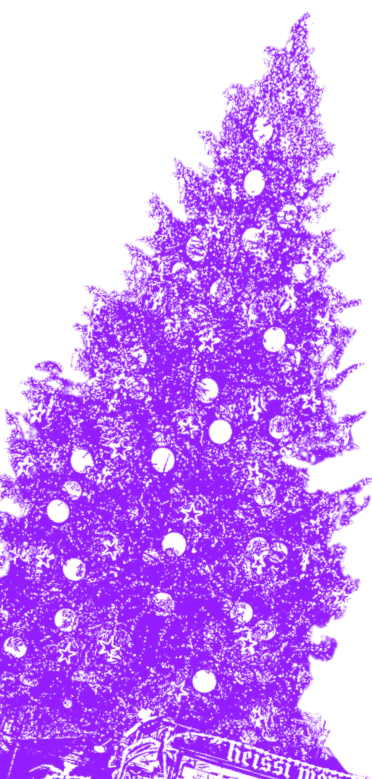
CHAPITRE 6

UNE COMMUNE QUI LUTTE CONTRE LE SUR-TOURISME

Chaque année à Strasbourg, l'équivalent de dix fois la population résidente est accueilli, presque un million de nuitées sont réservées via des plateformes numériques comme Airbnb ou Booking, 1 500 escales de croisières sont enregistrées. Ces chiffres sont en augmentation. Le tourisme est devenu à Strasbourg un **phénomène massif, omniprésent, et qui transforme profondément la ville.**

Cette réalité met en lumière une grande contradiction. D'un côté, le tourisme est une **source de richesse** : il nourrit l'économie locale, dynamise les échanges interculturels et contribue au rayonnement de Strasbourg. Mais de l'autre, il est **vecteur de nuisances et d'injustices** : saturation des logements, perturbation de la vie de quartier, transformation des commerces au détriment des habitant·e·s, et un impact écologique inquiétant lié aux émissions de gaz à effet de serre, à la surconsommation de ressources et à la pression sur les infrastructures. Il **incarne surtout un tourisme profondément capitaliste**, où la concurrence entre les villes, la recherche du profit maximal par les plateformes numériques et les grands opérateurs l'emporte sur l'intérêt collectif et la qualité de vie des citoyen·ne·s.

Face à cette situation, réguler à la marge ne suffit plus. **Strasbourg doit planifier sa politique touristique** pour réorienter le tourisme vers un modèle responsable qui ne se déploie pas au détriment des habitant·e·s. Notre planification touristique s'appuiera sur trois leviers structurants : un cadrage strict des plateformes type Airbnb pour limiter la spéculation immobilière, une gestion active des flux touristiques, et une évolution ambitieuse du marché de Noël.



LIGNE 1 : ENGAGER LE RAPPORT DE FORCE FACE AU TOURISME DE PLATEFORME

A Strasbourg, de nombreuses mesures ont été mises en place pour limiter l'essor du tourisme de plateforme. Pourtant, le nombre de logements proposés sur ces plateformes ne fait qu'augmenter : chaque année, c'est 200 à 300 logements qui passent du marché locatif traditionnel vers les plateformes ! C'est d'autant moins de logements pour les habitant-e-s, notamment les étudiant-e-s, ce qui rajoute une tension supplémentaire sur un marché déjà saturé. Les mesures mises en place ne sont pas suffisantes et encore trop de multi-propriétaires ne respectent pas la loi. Nous lutterons contre l'accélération du tourisme de plateforme en utilisant toutes les ressources légales disponibles, en augmentant les moyens de contrôle, en obligeant les plateformes à fournir les informations nécessaires à l'administration et en sanctionnant les multi-propriétaires voraces.

- **Définir des quotas d'autorisations de meublés de tourisme** et ainsi réserver des secteurs dans le plan local d'urbanisme (PLU) pour les constructions de résidences principales.
- **Limiter à 90 jours par an** la durée maximale pendant laquelle les résidences principales peuvent être louées à des touristes (au lieu de 120 jours aujourd'hui).
- Renforcer drastiquement les moyens humains et matériels pour les contrôles, et faire appliquer la loi :
 - amende de 15 000 € en cas de dépassement du nombre de jours de location autorisé;
 - 10 000 € en cas de défaut d'enregistrement d'un meublé de tourisme;
 - 20 000 € en cas de fausse déclaration ou d'utilisation d'un faux numéro d'enregistrement.
- Les excédents budgétaires liés à l'application des amendes **seront utilisés pour la politique du logement à Strasbourg.**
- Intégrer Strasbourg au dispositif de la loi "SREN", qui oblige les plateformes type Airbnb à transmettre les données détaillées à la ville, afin de mieux contrôler les dérives.
- Informer par courrier l'ensemble des copropriétés sur les droits et devoirs liés aux meublés touristiques, notamment :
 - le droit des copropriétaires à interdire les meublés touristiques dans leur bâtiment;
 - l'obligation de déclarer les meublés touristiques en AG de copropriété.

LIGNE 2 : POUR UNE GESTION ACTIVE DES FLUX TOURISTIQUES

L'afflux massif de groupes de visiteurs constitue désormais un enjeu majeur pour Strasbourg. Par exemple, en 2023, près de 306 000 personnes croisiéristes ont fait escale dans la ville, soit l'équivalent de sa population. Quel que soit leur mode d'arrivée — bateau, avion ou autocar —, ces groupes empruntent chaque jour des autocars touristiques pour rejoindre ou quitter le centre-ville. La planification touristique devra donc commencer par une organisation raisonnée des flux d'autocars, afin de limiter leur impact sur l'espace urbain et la qualité de vie, ainsi que la pollution. Cette réorganisation ne pourra aboutir sans soutenir les professionnel·le·s du secteur, en particulier les guides-conférencier·e·s, aujourd'hui fragilisés·e·s par la montée de la concurrence issue de l'« ubérisation » du tourisme type Free Tour.

- **Instaurer un péage pour les autocars de tourisme au niveau des quatre dessertes actuelles**, avec obligation de réservation en amont auprès des services de la ville, et y installer des agent·e·s. **Donner une limite temporelle au stationnement des autocars dans ces dessertes**. Interdire la dépose sauvage et limiter leur accès au centre-ville.

- **Installer des toilettes publiques** au niveau des déposes de car.

- **Limiter le nombre de bateaux de croisière** faisant escale pour la demi-journée à Strasbourg, symbole d'un tourisme néfaste pour notre ville et nos commerces locaux.

- Travailler en partenariat avec les agences de voyage pour **proposer des tours qui évitent la concentration** de visiteur·euse·s dans l'hypercentre.

- Donner les moyens à la Police municipale de **faire respecter les droits et les devoirs des visiteur·euse·s**.

- **Freiner l'essor des Free tour** en privilégiant les porteur·euse·s de carte de guide-conférencier·e et en commençant par un travail sur le développement de la formation de guide-conférencier·e à Strasbourg, et un accompagnement des personnes qui proposent des Free tour volontaires.

LIGNE 3 : REFAIRE DU MARCHÉ DE NOËL UNE FÊTE POPULAIRE

Le marché de Noël est bien plus qu'un événement touristique : il constitue un véritable pilier de l'identité strasbourgeoise. Chaque hiver, il transforme la ville en un lieu féérique, porteur de convivialité et de partage. C'est un moment fort qui rythme la vie locale et qui devrait permettre à toutes et tous, habitant-e-s comme visiteur-euse-s, de se retrouver. Cependant, au fil des années, le marché de Noël s'est peu à peu éloigné de cette vocation populaire. En 2024, il a attiré 3,4 millions de personnes, dont près de la moitié venues de l'étranger. Cette fréquentation massive, concentrée quasi exclusivement dans l'hypercentre, engendre de nombreuses problématiques : saturation de l'espace public, hausse des prix des hébergements, pression sur les commerces et les infrastructures, et une forme de surconsommation qui dénature l'esprit même de la fête.

Ce modèle, centré sur l'attractivité touristique, exclut de fait une partie des Strasbourgeois-e-s, notamment les plus précaires, qui ne peuvent ni accéder aux offres proposées ni profiter pleinement de leur propre ville durant cette période. Face à ce constat, il est urgent de repenser l'organisation du marché de Noël. Il ne s'agit pas de le restreindre, mais de le réguler intelligemment pour qu'il redevienne une fête inclusive et accessible aux habitant-e-s. Cela passe par une meilleure gestion des flux, une redistribution des bénéfices générés, et une attention particulière portée aux publics fragiles. En redonnant aux habitant-e-s leur place au cœur de cet événement, Strasbourg pourra renouer avec l'esprit originel de son marché de Noël : une célébration populaire, chaleureuse et partagée.

- **Rendre payant l'accès au marché de Noël le week-end pour les personnes extérieures à l'EMS.** Les recettes liées à cette mesure seront investies dans la lutte contre les enfants à la rue. Elle sera assortie de dispositifs de tarification solidaire pour refaire du marché de Noël une fête locale et populaire.

- **Mettre fin à la marque "Strasbourg Capitale de Noël",** symbole d'une fête commerciale pensée dans une logique de concurrence entre les villes.

- **Décentraliser le marché de Noël :** étudier la possibilité d'investir d'autres quartiers de la ville. Cette décentralisation sera planifiée dans une logique de substitution (remplacer les lieux existants pour aérer le centre-ville) et non d'addition.

- Développer le **"marché OFF"** et lui donner une plus grande place pour y faire accéder plus d'acteur.ices de la production locale.

- Poursuivre la **promotion de produits locaux**, durables et à des prix accessibles pour les contenus des stands

CHAPITRE 7

POUR UNE CULTURE POPULAIRE

La culture est un bien commun, et fait à ce titre l'objet de nombreuses actions de politiques publiques : règlements, services administratifs, gestion de structures, soutien sous forme de subventions, etc. La culture n'est pas un simple divertissement, elle est l'ensemble des formes et des pratiques par lesquelles une société se raconte et se transforme.

Notre projet pour Strasbourg est de pérenniser les pratiques, structurer les initiatives, soutenir les acteurs et actrices du secteur, favoriser la diversité de la production et de la diffusion des œuvres, permettre à toutes et tous de prendre part à la vie culturelle locale.

Notre vision se fonde sur la reconnaissance des droits culturels comme des droits fondamentaux attachés à chaque personne, indépendamment de sa situation personnelle ou administrative. Chacune, chacun a le droit de se former et de s'exprimer par la création artistique et culturelle, de participer aux productions culturelles de son environnement social, et d'accéder aux œuvres et aux rencontres qui donnent du sens à sa vie.

Dans un contexte de désengagement massif de l'État et de contraintes budgétaires croissantes sur les collectivités locales, nous affirmons la nécessité de clarifier et de solidifier les objectifs et les moyens des politiques publiques culturelles municipales.



LIGNE 1 : SOUTENIR LES ACTEURS ET ACTRICES DE LA CULTURE

Soutenir les acteur·ice·s de la culture, c'est garantir leurs droits, leur sécurité et leurs moyens de création. C'est soutenir les lieux et les artistes, lutter contre les violences du secteur, et ouvrir des espaces vacants à la création pour faire de Strasbourg une ville qui protège et nourrit celles et ceux qui la font vivre culturellement, en les préservant notamment de la logique prédatrice du star-système. Nous souhaitons développer et coordonner en bonne intelligence les pratiques professionnelles et les pratiques amatrices, pour cesser de les mettre en concurrence, mais plutôt les faire participer à une vie culturelle plus riche et plus respectueuse des besoins de chacune et chacun.

- **Mettre à disposition d'artistes des lieux municipaux vacants** pour proposer des espaces de création, de fabrique, de recherche, d'exposition, d'expression, d'universités populaires, permanents ou non.

- **Réinvestir le barrage Vauban pour en faire un véritable espace d'exposition pour les jeunes artistes de Strasbourg.**

- Déployer un **plan de lutte contre les violences commises dans le secteur culturel** qui s'appuiera notamment sur les conclusions de la commission d'enquête parlementaire sur le sujet. La sécurité des enfants scolarisés dans un établissement culturel municipal (conservatoire, écoles de musique, etc.) devra être garantie.

- Agir pour **l'égalité de genre dans la culture** en favorisant les lieux ayant des programmations paritaires lors de l'attribution des subventions.

- Refuser **tout recours à l'intelligence artificielle** dans les productions artistiques municipales.

LIGNE 2 : PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Comme dans le cadre de la démocratie culturelle mais également des droits culturels, nous croyons dans la nécessité d'inclure toutes les formes artistiques et culturelles comme objets légitimes de politiques publiques. Depuis André Malraux et la création du Ministère de la Culture en 1959, la définition institutionnelle de la culture en France n'a cessé de s'élargir pour inclure de nouvelles formes artistiques, de nouvelles disciplines, de nouvelles façons de les partager. Nous souhaitons participer activement à ce mouvement d'ouverture politique au sein de la ville de Strasbourg, comme condition indispensable de rencontre, de vivre ensemble et de renouvellement du contrat social.

- Créer une **bibliothèque dédiée à l'enseignement de la mémoire coloniale et de l'histoire de l'immigration**

- **Financer la création d'un tiers-lieu queer et intersectionnel** en lien avec des associations et collectifs concernés qui en assureront l'exploitation. Cet espace sera autant un lieu refuge pour elleux et leurs pratiques militantes qu'un lieu avec une programmation culturelle.

- **Mettre en place une stratégie de développement de la filière du jeu vidéo** en accompagnant les créateurs et créatrices du milieu ainsi que les événements culturels dédiés (game jam, festivals, etc)

- Profiter de la **rénovation du musée alsacien** pour en faire une véritable vitrine de la création alsacienne.

- Soutenir les tiers-lieux qui proposent des activités culturelles ainsi que les scènes ouvertes, comme **modèles d'une culture émancipatrice** du système libéral.

- Créer un espace dédié à la culture hip-hop au quartier de l'Elsau

- **Promouvoir les droits culturels** par la signature d'une charte municipale de coopération entre les acteurs de la culture, de l'éducation, du tissu social et associatif.

LIGNE 3 : GARANTIR LE DROIT À LA CULTURE DE TOUTES ET TOUS

Nous nous inscrivons dans la longue histoire de l'éducation populaire en France, au service d'une culture démocratique, critique et émancipatrice. Une politique publique populaire nécessite d'aller au-delà d'une politique culturelle classique fondée sur la concentration des moyens dans un nombre limité d'institutions centrales. Il s'agit non pas seulement de permettre, mais d'organiser l'accès pour toutes et tous au bien commun qu'est la culture par la décentralisation des moyens à l'échelle du territoire strasbourgeois et l'encouragement à la participation des habitantes et des habitants dans la vie culturelle de son quartier. Une Strasbourg insoumise s'emploiera à soutenir les associations, réinvestir les lieux oubliés et organiser l'effacement des barrières symboliques.

• Décentraliser la culture :

- sanctuariser les budgets des associations des quartiers populaires et d'éducation populaire pour **assurer un service culturel de qualité sur tout le territoire**;
- **redynamiser le Théâtre de HautePierre** en le mettant aux normes et en ouvrant le choix de la programmation aux habitant-e-s;
- **donner aux CSC les moyens d'accomplir leurs missions** et remettre en question le cloisonnement des services Culture et Éducation populaire;
- chaque année, **proposer des spectacles du FARSE dans un quartier prioritaire de la ville.**

• Rendre la culture accessible à toutes et tous :

- **favoriser la gratuité** et la tarification sociale des équipements culturels;
- **afficher les prix étudiants** sur les communications institutionnelles;
- mettre en place une plateforme municipale de **“Places suspendues”** avec des critères d'attribution en fonction du quotient familial;
- **faire entrer l'art à l'école** en invitant les artistes dans les écoles;
- renouveler le matériel informatique des médiathèques.

• Assurer aux CSC un rôle central dans l'éducation artistique et culturelle (EAC) :

- harmoniser l'offre de cours de musique et de danse entre Centres Socio-Culturels (CSC);
- développer des jumelages entre les musées et les CSC pour faire sortir le musée de ses murs;
- construire une intimité avec un quartier et parler de l'histoire du quartier à travers l'art;
- développer les interventions dans les CSC des plasticien-ne-s diplômé-e-s du Centre de Formation des Plasticiens Intervenants.

- **Favoriser l'implication citoyenne en matière de programmation artistique** (cinémas, théâtres, musées...). créer un service municipal spécifique au sein de la Direction de la Participation citoyenne

- **Concevoir un Opéra populaire du Rhin** : passer d'un opéra de la compétition pour le rayonnement à un opéra pour les gens :
 - arrêter la course au gigantisme des productions pour faire un opéra à taille humaine;
 - engager une rénovation du bâtiment moins coûteuse que celle prévue actuellement, mais qui accompagne la réinvention de l'opéra, en permettant d'augmenter le nombre de représentations et de productions;
 - transférer le budget non employé dans la rénovation de l'Opéra vers d'autres projets culturels.

LIGNE 4 : DÉVELOPPER L'ESPACE PUBLIC COMME ESPACE CULTUREL

*L'espace public est l'espace même de la démocratie. Il est accessible à toutes et tous, sans ticket d'entrée, sans réservation, ni barrière symbolique. Défendre la place de l'art dans l'espace urbain, c'est défendre une culture qui vient au contact de la population. C'est faire d'une rue, d'une place, d'un lieu de passage, des espaces culturels à part entière, au service d'une vie culturelle facile d'accès, libre, spontanée. Nous proposons donc de **réinvestir l'espace public** par des projets participatifs qui relient habitant·e·s et professionnel·le·s (architectes, designer, graffiti, street art, hip hop, performance, etc.).*

- Développer des “**musées de rue**” dédiés à l'art urbain, en commençant par le quartier du Port du Rhin.
- Favoriser des **espaces de pratique culturelle en plein air** (scène de rue, théâtre de verdure, kiosque, aire de jeux) sur l'ensemble du territoire de la ville
- **Développer la couleur dans la ville** en impliquant par exemple les conseils de quartier.
- Inclure des artistes locaux dans la **conception de dispositifs d'ombrage** dans la ville.
- Donner de la place à l'Histoire dans l'espace public via un balisage par QR code qui permettra d'accéder à l'Histoire patrimoniale et militante de Strasbourg.

8 CHAPITRE

POUR LA DÉMARCHANDISATION DES BIENS COMMUNS : LA MUNICIPALISATION DES SERVICES PUBLICS

*Une Strasbourg insoumise s'engagera pour devenir une commune sociale, antiraciste, féministe, écologiste, sûre, anticapitaliste. C'est notre horizon, mais nous ne l'atteindrons jamais si nous ne nous donnons pas **les outils de la transformation sociale**. Parmi ceux-ci figurent en bonne place les **services publics**. Ceux-ci sont durement mis à mal par nos opposants qui œuvrent à leur destruction depuis quarante ans, maintenant coûte que coûte l'illusion que la privatisation fera le bonheur de toustes. Or, il est maintenant prouvé que ce n'est pas le cas : une délégation d'un service public vers une entreprise privée, c'est **moins efficace, plus cher, moins transparent, moins flexible**. A la fin, ça ne profite qu'aux riches qui possèdent les entreprises. Une ville qui gère directement ses activités est une ville qui rend possible la planification économique à l'échelle municipale. **Une Strasbourg insoumise sanctuarisera les services publics existants, remunicipalisera les délégations en cours.***



LIGNE 1 : MUNICIPALISER LES SERVICES PUBLICS

Afin de garantir l'égalité d'accès, la transparence et la maîtrise collective de nos biens communs, il est nécessaire d'engager une démarche de municipalisation des services publics. Cela passe par un état des lieux précis de leur mode de gestion actuel (régie directe, délégation de service public ou formes intermédiaires), par l'identification des secteurs stratégiques à reprendre en main, et par l'élaboration d'un plan de transition vers des régies publiques, prioritairement dans les domaines essentiels tels que l'eau, l'énergie, les transports, l'alimentation, la santé, la petite enfance ou encore la gestion des déchets.

- Mener un plan de municipalisation de l'usine de valorisation des déchets (Sénerval) :
 - construire une nouvelle usine respectant les normes environnementales et d'hygiène;
 - mettre à profit le terme du contrat de délégation pour mettre fin à la gestion catastrophique par le groupe Séché.

- **Publier un état des lieux des services publics de la ville et de leur statut.**

- **Établir un plan de dé-privatisation des services publics**, pour mettre fin aux délégations de service public (DSP) aux entreprises privées et **tendre vers des régies directes** en se concentrant d'abord sur les besoins fondamentaux (eaux, énergie, logement, transport, alimentation, santé, déchets, petite enfance, etc.).

- **Renforcer le contrôle des Délégations de Services Publics (DSP)** existantes. Un audit sera effectué, à l'issue duquel le contrat pourra être remis en question. Une clause de "retour à meilleure fortune" sera appliquée partout où c'est possible pour contenir les bénéfices effectués par le secteur privé sur nos biens communs.

- **Faire un état des lieux des services à caractère économique et commercial essentiels** pour lesquels l'offre privée est défailante, et établir un plan de développement de l'offre publique pour ces secteurs.

- Initier le **plan "Alimentation Commune"** qui tendra vers la municipalisation de la production (fermes municipales), la transformation (légumerie municipale) et la distribution de nourriture pour notamment irriguer les cantines de la ville

- Garantir un véritable contrôle citoyen de la gestion des services publics locaux, notamment en ouvrant la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) à toutes les associations, aux citoyen-ne-s et aux conseils de quartier qui le souhaitent, avec un pouvoir accru de demande de documents à l'administration.

- **Instaurer une échelle des salaires dans les futures entreprises publiques**, et y tendre pour celles existantes : le salaire le plus haut ne pourra pas excéder trois fois le salaire le plus bas.

LIGNE 2 : AFFIRMER LE RÔLE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LE COMMUNALISME INSOUmis

L'économie sociale et solidaire (ESS) doit être reconnue comme un pilier central de la planification économique communale, face aux logiques de profit des acteurs privés traditionnels. En valorisant la coopération plutôt que la concurrence, en encourageant les mutualisations de moyens (fonctions supports, fonds communs) et en soutenant des outils comme la monnaie locale, nous positionnons l'ESS comme moteur d'une transformation économique et sociale au service du commun.

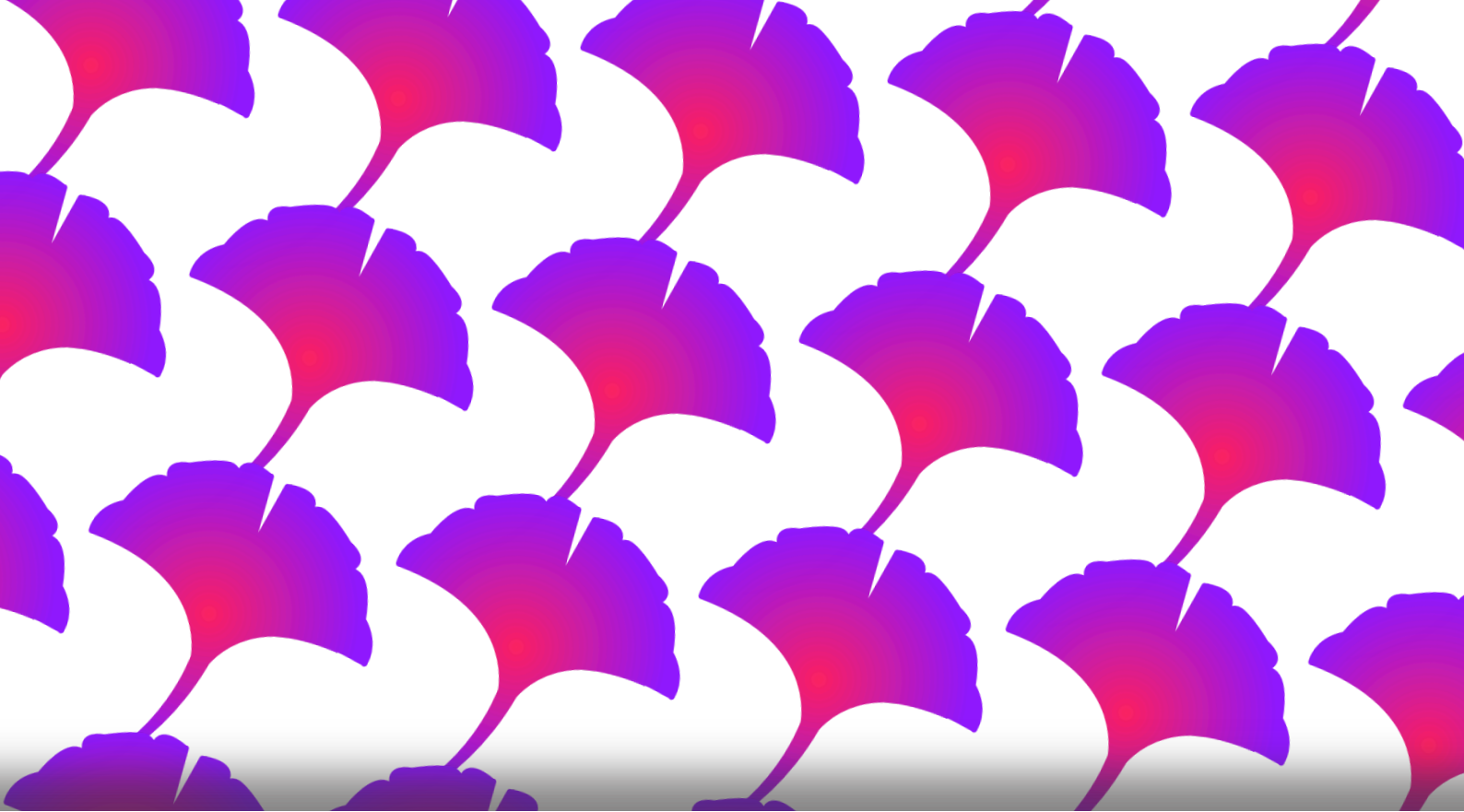
- **Affirmer le rôle de l'ESS** dans la planification économique communale notamment face aux acteurs économiques privés traditionnels.

- **Soutenir une vision de coopération** plutôt que de concurrence entre les acteurs et actrices de l'ESS.

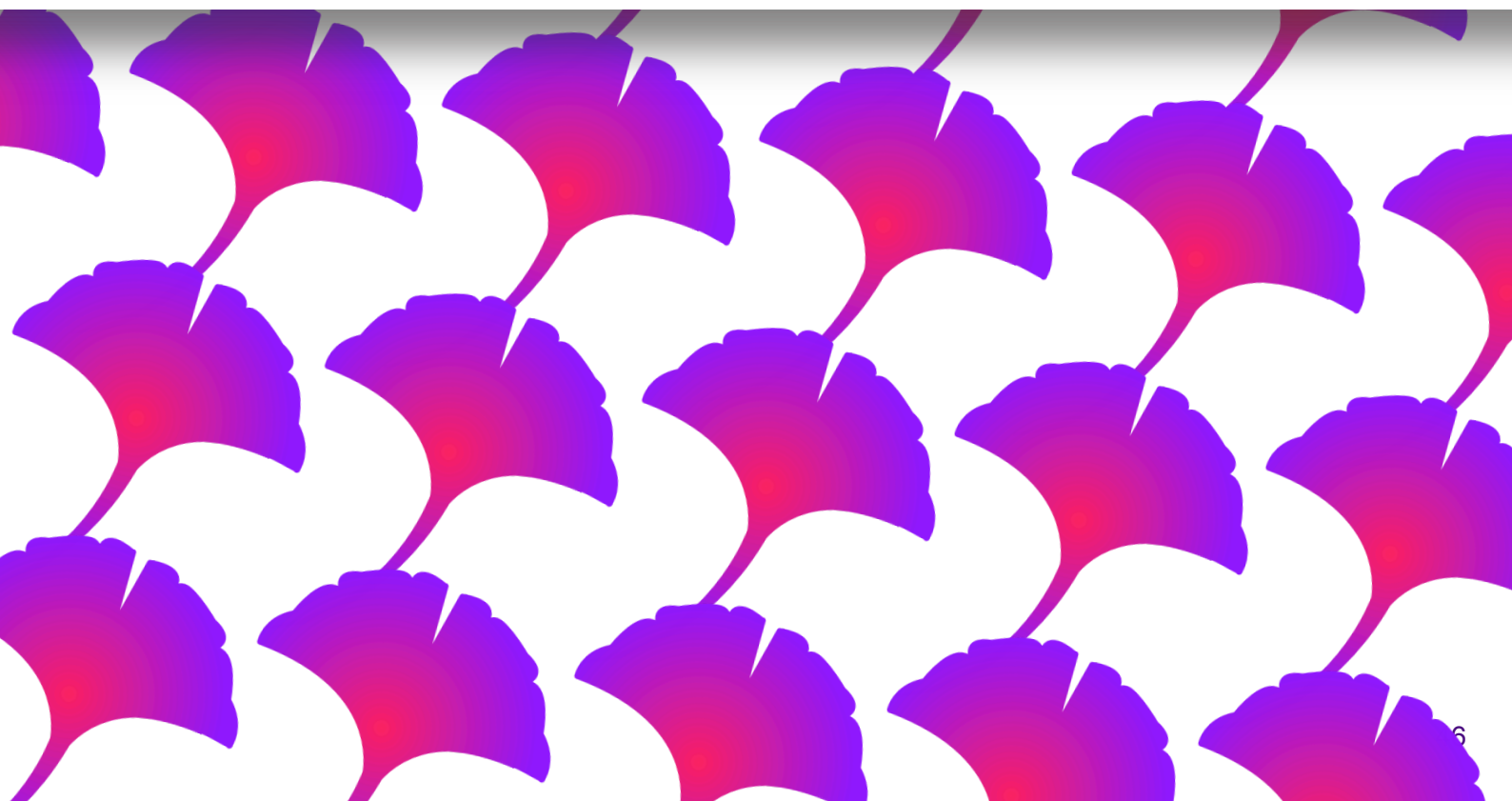
- **Soutenir des mutualisations de moyens** entre les acteurs et actrices de l'ESS (fonctions supports communes, fonds communs).

- **Créer un service de recherche & développement de l'ESS** pour répondre aux besoins de la population.

- Soutenir la monnaie locale comme levier de transformation économique et sociale en créant notamment un poste de conseiller-e municipal-e délégué-e à la monnaie locale.



STRASBOURG SOLIDAIRE



1 CHAPITRE

RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Actuellement, 35 000 ménages strasbourgeois vivent sous le seuil de pauvreté. La précarité ne fait qu'augmenter, dans notre ville et partout en France, du fait des politiques ultra-libérales menées au profit d'une élite bourgeoise qui s'accapare toutes les richesses. A Strasbourg, dans plusieurs quartiers populaires comme l'Elsau ou le Neuhof, le taux de pauvreté dépasse les 50%. Un exécutif municipal insoumis n'acceptera jamais qu'une telle situation perdure. Nous aspirons à une répartition juste des ressources afin d'améliorer le quotidien des Strasbourgeois-e-s et de garantir un cadre de vie digne pour chacun. Dans une ville insoumise, chacun-e contribue en fonction de ses moyens, et reçoit en fonction de ses besoins.

Si de nombreuses solutions se trouvent à l'échelle nationale, la commune doit jouer son rôle, en agissant partout où elle le peut contre la précarité. A Strasbourg aujourd'hui, il y a des enfants à la rue, le nombre de personnes sans-abris explose et les bidonvilles sont devenus ordinaires dans notre paysage. Répondre à cette urgence sociale sera notre priorité.

Redistribuer, répondre à l'urgence et favoriser le lien social : tel est notre plan pour Strasbourg.



LIGNE 1 : ADAPTER LES ACTIONS SOCIALES AUX BESOINS DE LA POPULATION

Adapter les actions sociales aux besoins de la population, c'est affirmer que la dignité humaine doit primer sur la logique marchande. Garantir l'accès à une cantine populaire, à une eau gratuite ou à la continuité de l'énergie, c'est la reconnaissance de droits fondamentaux. La collectivité doit être un rempart face aux inégalités et un levier d'émancipation, en tissant des solidarités concrètes et en construisant des communs accessibles à toutes et tous.

- **Mettre en place une cantine populaire, écologique et sociale**, lieu de restauration municipal **ouvert à toutes les habitant·e·s** proposant des repas à base de produits locaux et de saison, pour créer du lien social, favoriser les circuits locaux et alléger le coût de l'alimentation. Un service de livraison à vélo y sera intégré pour livrer les personnes maintenues à leur domicile. Cette première cantine servira d'expérimentation pour en implanter d'autres, à terme dans tous les quartiers de la ville.
- Mettre en place la **gratuité des 30 premiers mètres cube d'eau** pour les plus précaires.
- Prendre des arrêtés municipaux d'interdiction des coupures d'eau et d'énergies.
- **Créer un lieu ressource pour les livreur·euse·s à vélo afin de répondre immédiatement à leur urgente précarité**, qui se veut comme un lieu à l'abri, de repos, d'accès à l'eau et à l'électricité. Réfléchir à en faire un lieu d'accompagnement avec des permanences pour répondre aux besoins administratifs, économiques, de santé et juridique des travailleuses ubérisé·e·s.
- **Favoriser l'ouverture d'épiceries solidaires** via la mise à disposition de locaux ou la participation à l'achat de denrées alimentaires. Expérimenter la création d'une épicerie municipale.
- **Soutenir les associations de prévention spécialisée :**
 - pérenniser le schéma eurométropolitain de prévention spécialisée, renforcer les formations des professionnel·le·s;
 - permettre aux associations de recruter de nouveaux ou nouvelles professionnel·le·s;
 - renforcer les moyens financiers des associations;
 - travailler à étendre les actions de prévention spécialisée dans de nouveaux territoires non couverts.

- Mettre en place un **service public et gratuit des obsèques pour les habitant·e·s en situation précarité.**

- **Cesser la chasse aux Roms** : lutter contre la ségrégation scolaire, mettre en place des villages d'insertion avec des associations spécialisées, interdire les expulsions sans proposition de relogement, mettre en place des campagnes mobiles de santé.

- Organiser une permanence dédiée à garantir le respect du droit du travail et l'accès aux droits des personnes privées d'emploi et précarisées, y compris pour les lycéen·e·s professionnel·le·s.

LIGNE 2 : FAVORISER L'ACCÈS AUX AIDES SOCIALES

Favoriser l'accès aux aides sociales, c'est refuser le non-recours lié au manque d'information, à la méconnaissance des droits ou à l'absence d'accompagnement. Trop souvent, celles et ceux qui devraient en bénéficier restent dans l'angle mort du système et voient leurs droits ignorés. La collectivité a le devoir d'assurer une égalité réelle d'accès aux droits, qu'il s'agisse d'un guichet unique, d'outils numériques simplifiés ou de nouvelles aides. En rendant les droits visibles, accessibles et effectifs, une Strasbourg insoumise fera un pas concret vers une société plus solidaire et inclusive.

- **Mettre le premier échelon de la tarification sociale à 0€** pour les services publics municipaux (parking, transport, cantine, etc).
- Intégrer une tarification étudiante au Quotient familial unique.
- Rendre les services sociaux municipaux plus accessibles, en travaillant sur les horaires d'ouverture et les effectifs, et mettre en place des écrivain·e·s public·que·s pour l'aide à la rédaction de divers documents administratifs, ainsi que plus d'interprètes.
- Agir pour renforcer le maillage de l'accès aux services publics sur le territoire de la commune.
- Proposer une simulation sur « mes aides.gouv » à tout·e nouvel·le arrivant·e dans la commune.
- Mener une campagne annuelle d'information et d'incitation sur l'accès aux droits et aux aides sociales.
- Faciliter l'accès aux aides directes comme le Fond d'aide aux jeunes, notamment par une meilleure communication sur le sujet.
- Mettre en place un "coffre fort numérique" permettant de conserver à l'abri les pièces permettant de reconstituer l'histoire et la situation administrative des plus démun·i·e·s.

LIGNE 3 : POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES À LA RUE

Personne ne doit être condamné à vivre dehors. Le droit au logement est un droit fondamental, et la collectivité a la responsabilité d'agir pour le rendre effectif, en développant des solutions comme le Logement d'abord ou le logement intercalaire. Cela suppose aussi de refuser les politiques de stigmatisation, de garantir des droits essentiels comme la domiciliation et la bagagerie. Surtout, l'hébergement d'urgence est une compétence de l'Etat, il sera de notre responsabilité d'exiger qu'il assume enfin ses responsabilités.

- **Développer le logement intercalaire** en partenariat avec les associations locales, et **favoriser la logique “Logement d'abord”** afin de proposer des solutions d'urgence aux personnes à la rue.

- Engager un **rapport de force avec l'État sur le sujet de l'hébergement d'urgence**, pour le pousser à prendre ses responsabilités, et à rembourser les frais engagés par la collectivité hors de sa compétence.

- Créer 300 places d'hébergement d'urgence pendant le mandat.

- **Agir pour mettre à l'abri les enfants à la rue** : une procédure de signalement et prise en charge des enfants à la rue sera mise en place. Cette procédure s'adressera aux habitant.e.s, agent.e.s et élu.e.s.

- Garantir le droit à la domiciliation des personnes sans abri.

- Développer le service de bagagerie pour les personnes sans-abri.

- Refuser les dispositifs tournés contre les personnes sans-abri (arrêtés anti-mendicité, mobilier anti SDF).

LIGNE 4 : REDRESSER LE STATUT DES AGENT·E·S PUBLIC·QUE·S

Les agent·e·s de la collectivité jouent un rôle essentiel au bon fonctionnement de nos services publics, souvent dans l'ombre et sans la reconnaissance qu'ils et elles méritent. Trop souvent précarisées, certaines catégories de personnel exercent des métiers pénibles, indispensables à la vie quotidienne de toutes et tous. Une Strasbourg insoumise, pleinement engagée aux côtés de ses salarié·e·s, portera l'ambition d'un nouveau rapport au travail fondé sur le respect, la justice sociale et l'émancipation.

- **Lutter contre la précarité** en mettant en place des plans de titularisation, d'éradication du temps partiel subi et des négociations salariales internes.

- Garantir une meilleure prise en compte de la voix des agent·e·s et de leurs représentant·e·s dans **l'organisation du travail**. Ouvrir avec les **organisations syndicales de la ville** des négociations autour des conditions de travail des agent·e·s de la collectivité, notamment sur le volet de la **prévention des Risques Psycho-Sociaux** (burn out) et la lutte contre les discriminations.

- Engager un plan de rattrapage pour garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes employé·e·s par la collectivité.

LIGNE 5 : PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉ·E·S ET BIEN VIEILLIR

Aujourd'hui, nos aîné·e·s sont plus actif·ve·s que jamais. Ils et elles occupent des rôles de responsabilité au sein d'associations, s'engagent dans leur commune et apportent un soutien précieux à leurs familles, que ce soit par le biais de systèmes de garde pour les enfants, d'aide financière ou d'hébergement pour les proches. Cependant, il est préoccupant de constater qu'actuellement, 20 % de la population de plus de 60 ans dans notre ville vit sous le seuil de pauvreté. Notre objectif est de garantir à toutes les citoyens et citoyennes une vieillesse digne. Dans la continuité de la lutte contre l'augmentation de l'âge de la retraite à 64 ans, une Strasbourg insoumise aura à cœur de favoriser le "bien vieillir".

- Favoriser des activités physiques adaptées dans tous les territoires de la ville.

- Intégrer aux Cantines Populaires, un service de livraison de repas à vélo pour les personnes âgées maintenues à domicile.

- Soutenir les associations qui travaillent autour des proches aidant·e·s.

- Faire respecter la loi Bien vieillir. En développant localement des services publics de proximité (guichet unique, actions de prévention, lutte contre l'isolement) et des partenariats avec associations et aidants pour mieux coordonner l'accompagnement des personnes âgées.

- Favoriser l'accessibilité du transport en commun pour les personnes âgées.

- Encourager la création de pôles gériatriques regroupant en un seul lieu acteurs publics, associatifs et de santé.

- Favoriser le lien inter-générationnel en facilitant la mise en relation des personnes âgées avec les associations de soutien scolaire, lien social dans les quartiers, animation événementielle, visites à domicile, etc.

- Développer les clubs seniors sous forme associative et citoyenne et l'accès aux activités culturelles et sociales de nos aîné·e·s.

- Développer un plan canicule efficace qui mette nos aîné·e·s à l'abri de la chaleur.

CHAPITRE 2

POUR UNE ÉCOLOGIE POPULAIRE

Nous engagerons la bifurcation écologique en l'ancrant dans une écologie juste et populaire. Le climat se réchauffe à Strasbourg comme partout dans le monde. Une rupture avec le modèle économique capitaliste est indispensable pour réduire notre impact environnemental — une nécessité portée par les citoyen-ne-s mais aussi les scientifiques du GIEC, qui appellent à une transition écologique juste. À Strasbourg comme ailleurs, les plus précaires, bien que moins émetteurs, sont les plus exposé-e-s aux risques environnementaux et aux aléas climatiques. Il faut affirmer une écologie strasbourgeoise décoloniale, antiraciste et sociale, qui fasse de la transition écologique un outil concret de lutte contre l'injustice climatique et toutes les discriminations.

C'est à l'échelle communale et intercommunale qu'on dispose des leviers les plus efficaces pour planifier une bifurcation écologique juste et populaire en rupture avec le système libéral et pour adapter la Ville au changement climatique en protégeant les plus vulnérables. Face à un gouvernement qui recule sur l'écologie et réduit les moyens budgétaires, nous revendiquons pour Strasbourg un rôle de ville rebelle, figure de proue de la transition écologique. Une écologie de rupture, assumant la conflictualité avec l'État lorsqu'il s'agit de défendre la justice sociale et climatique.



LIGNE 1 : AFFIRMER UNE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE EN RUPTURE AVEC LE SYSTÈME LIBÉRAL

Pour atteindre des objectifs climatiques ambitieux à l'horizon 2050, une planification ambitieuse et collective s'impose. Cela passe par une révision de la feuille de route climatique, avec des actions chiffrées et des moyens alloués à la hauteur des enjeux. Cette bifurcation ne peut être imposée d'en haut : elle doit être co-construite avec les habitant·e·s, en mobilisant l'ensemble du territoire pour garantir que cette transition soit juste. Cette trajectoire pluriannuelle fixera des objectifs clairs de réduction de l'empreinte écologique, de démarchandisation des énergies renouvelables et de lutte contre l'étalement urbain.

- **Refuser d'accorder des permis et des autorisations** pour des activités polluantes et écocides.

- **Organiser une convention citoyenne pour la bifurcation écologique**, chargée de définir la trajectoire écologique du territoire communal et eurométropolitain. Ceci afin de permettre aux citoyen·ne·s de décider eux·elles-mêmes des politiques publiques et des redirections écologiques nécessaires, afin de faire de la bifurcation un projet de justice sociale.

- Faire une **planification pluriannuelle des politiques publiques avec la révision du Plan Climat Air Territorial (PCAET)** : planifier la préservation des ressources naturelles, des biens communs, la réduction des gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques. Elle inclura une trajectoire de réduction des émissions des gaz à effet de serre pour le patrimoine et les services publics en accélérant les moyens de bifurcation écologique.

- Augmenter les moyens de la collectivité pour subventionner la rénovation du parc social et parc privé, en **faisant de la rénovation énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires une des priorités du mandat**. Outre le soutien financier sans précédent, la ville s'engage à structurer une filière du bâtiment qui profitera à de nombreux corps de métiers, travaillera avec des structures d'insertions professionnelles pour rendre attractifs les métiers du bâtiment et de la rénovation énergétique.

- Réaffirmer l'**objectif de zéro artificialisation nette d'ici 2050**, et plus tôt si possible, en mobilisant notamment les outils pour lutter contre la sous-occupation des locaux, la rétention foncière, et l'étalement urbain. Ouvrir un débat public pour déterminer les moyens de l'atteindre.

- Passer du budget vert à un **Plan Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement** aligné aux objectifs climat en expérimentant la comptabilité écologique pour faire de Strasbourg une ville pionnière en terme de pilotage de la planification écologique

- Adopter un **plan de développement des énergies renouvelables** s'appuyant sur les associations citoyennes, les coopératives, la société publique locale (SPL) Strasbourg Énergies Renouvelables Eurométropolitaines pour proposer un tarif social et progressif de l'énergie.

- Établir un **plan d'action pour sortir du fioul** résidentiel et tertiaire.

- Former l'ensemble des agent-e-s et des partenaires de l'Eurométropole à une **écologie populaire, sociale, antiraciste, décoloniale, inclusive et universelle** pour mettre en priorité la résorption des inégalités sociales face au changement climatique.

- Proposer un **plan d'éducation populaire aux enjeux environnementaux et écologiques**, adossé à une ligne budgétaire dédiée et décliné dans l'ensemble des champs d'action municipaux (temps périscolaires, politique jeunesse, centres socio-culturels, soutien au monde associatif).

LIGNE 2 : ADAPTER LA VILLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Strasbourg a déjà connu une hausse de 2°C en cinquante ans et se dirige vers un réchauffement de +4 °C d'ici 2100. Face à cela, elle doit devenir une ville résiliente, fraîche, et agréable à vivre. Cela passe par plus de végétalisation, des sols renaturés et vivants, une gestion de l'eau fondée sur la nature et une architecture adaptée aux fortes chaleurs.

Au-delà des chiffres, nous voulons aussi bâtir une culture de l'entraide et de la résilience, par la formation aux gestes de secours, la constitution de réserves stratégiques et une vigilance collective. Strasbourg doit devenir pionnière en matière de bifurcation écologique et de solidarité face aux crises.

- **Améliorer le plan canicule** avec la mise en place de lieux frais (médiathèques, cinéma, etc) pour accueillir la population vulnérable et mieux anticiper un climat qui se réchauffe.
- **Adopter une stratégie de lutte contre les îlots de chaleur urbain** avec le développement d'îlots de fraîcheur végétaux, d'espaces verts, et l'utilisation de matériaux adaptés au sol, en façade et en toiture.
- Adopter un **plan de renaturation et de régénération des sols urbains**, pour obtenir des sols vivants, plus propices au développement de la végétation.
- **Mettre en place une gestion de l'eau fondée sur la nature** : favoriser l'infiltration des eaux pluviales directement sur place afin de désengorger les réseaux.
- **Mettre en place un Plan Baignade**, en développant des espaces de baignade gratuits dans les gravières et les rivières, en commençant par les sites des bassins du Herrenwasser et la presqu'île Malraux.
- **Végétaliser l'ensemble des cours d'école** qui n'ont pas encore été végétalisées afin de créer des espaces de fraîcheur ouverts aux habitant-e-s en été.

• **Améliorer les conditions de travail des agent-e-s de catégories C ou B, chevilles ouvrières d'une ville verte et fraîche.**

• **Accompagner l'émergence d'un Parc Naturel Urbain** entre le Neudorf, la Meinau et le Neuhof le long du Rhin Tortu.

• Continuer d'aider techniquement et financièrement les bailleurs sociaux du territoire dans un **plan canopée ambitieux** sur leur foncier.

• Continuer de faire de Strasbourg une **ville éponge en permettant l'infiltration des eaux pluviales au plus près**, en procédant à une désimperméabilisation massive des espaces publics (stationnements, places, cours d'écoles, parvis, poursuite du plan canopée...) via un programme pluriannuel.

• **Analyser l'impact du réchauffement climatique** sur le territoire (infrastructures, agriculture, ressources en eau, énergie, santé, etc) pour identifier des plans d'actions en fonction de leur exposition aux aléas climatiques.

• En dépit des orientations actuelles du gouvernement, **s'opposer à toute nouvelle artificialisation des terres** pour orienter les promoteurs et bailleurs sociaux vers la densification urbaine, la reconversion de friches et la réhabilitation pour développer de nouveaux logements.

• Continuer de créer et renforcer des **corridors écologiques**.

• Former massivement la population aux premiers secours, à tous les âges (de l'école aux EHPAD) ; **diffusion d'une culture du risque et de l'entraide**, de la vigilance bienveillante...). Par des formations autour de l'entraide et de la solidarité en temps de crise, promouvoir une vision socialisée et solidaire du bien public.

• Constituer des **réserves stratégiques de biens essentiels** (médicaments, denrées non périssables).

• Étudier la possibilité de constituer une **réserve citoyenne de protection civile** dédiée à des missions de proximité en lien avec les associations déjà existantes.

LIGNE 3 : SOCIALISER LES RESSOURCES

Face à l'urgence écologique et sociale, il est temps de reprendre collectivement le contrôle de nos biens communs. Énergie, alimentation, eau, équipements publics : autant de ressources essentielles qui doivent sortir des logiques marchandes pour être gérées par et pour les habitant-e-s. En réinstallant des régies locales, en développant une alimentation locale et accessible, en valorisant le réemploi et en mutualisant les infrastructures, Strasbourg pourra bâtir une économie de proximité, solidaire et durable. Socialiser les ressources, c'est garantir à toutes et tous l'accès aux besoins fondamentaux, tout en renforçant l'autonomie et la résilience de la ville.

- Mettre à profit ce mandat pour **aller vers la démarchandisation de l'énergie**. Par exemple, planifier la reprise municipale de la DSP de valorisation énergétique auprès de SENERVAL pour une gestion plus vertueuse et écologique ainsi que la station d'épuration de la Wantzenau en DSP, arrivant toutes les 2 à terme en 2031.

- Poursuivre et soutenir les démarches relatives à l'agriculture bio et locale, la sécurité sociale de l'alimentation, et l'ensemble des démarches permettant à Strasbourg de **fournir une alimentation de qualité abordable à ses habitant-e-s** sans parcourir de grandes distances entre la production et l'assiette.

- Expérimenter la **mise en œuvre d'une ferme urbaine municipale** pour alimenter les cantines scolaires et administratives en produits bio. Il n'y aura pas d'élevage dans cette ferme.

- Continuer de mettre en œuvre les moyens techniques et humains, mais aussi réglementaires pour **développer massivement la filière du réemploi** et du recyclage de matériaux dans les chantiers de travaux publics, d'espaces verts et du bâtiment.

- **Faire du Shadok un lieu pilote pour le réemploi** par le développement d'un atelier partagé et ouvert, équipé de machines et outils (FabLab).

- Mettre fin au modèle peu vertueux de délégation de services publics pour la distribution et production des repas en milieux scolaires, au profit de cuisines centrales publiques, mettant en valeur des produits bios, locaux et cuisinés. Ce levier permettrait également de développer une offre conséquente d'emplois, d'apprentissages et de formations dans le domaine de la restauration, en crise actuellement.

- Mettre en œuvre un **inventaire puis un plan de mutualisation de l'ensemble des équipements publics** pour les ouvrir aux partenaires associatifs et citoyens.

- **Massifier l'accompagnement à la rénovation thermique des logements** en renforçant les moyens de l'Agence du Climat et en l'intégrant à notre plan de municipalisation des services publics.

- Étudier la faisabilité de la **réutilisation des eaux de pluies** pour le nettoyage des rues, l'arrosage des plantations municipales et jardins collectifs.

- Expérimenter la **mise en place de légumeries municipales** et/ou associatives à proximité immédiate de la ville sur les secteurs s'y prêtant, pour irriguer la restauration municipale.

- Poursuivre le **soutien et l'animation d'une économie de la solidarité** et du prêt (ressourcerie, prêt d'outils, recyclerie, structure de collectivisation de matériel informatique, etc...). Mettre à disposition des associations de la vaisselle de prêt.

- Développer des **espaces de jardinage urbain supplémentaires** en favorisant les espaces de jardins collectifs.

- Mener une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'une **politique de recyclage des urines et matières fécales en engrais** pour les agriculteurs du territoire.

LIGNE 4 : UNE VILLE POUR LES ANIMAUX

Dans un monde où l'effondrement de la biodiversité s'accélère et où l'exploitation animale reste massive, les villes ont un rôle décisif à jouer. Élevage intensif, abandons d'animaux de compagnie, destruction des habitats naturels ou spectacles avec animaux : partout, la souffrance est encore trop souvent invisibilisée. Pourtant, la science ne cesse de rappeler que tous les animaux sont des êtres sensibles, capables de ressentir la douleur, la peur ou le plaisir.

Strasbourg doit devenir une ville-refuge qui reconnaît la sentience animale et agit concrètement pour la protéger. En intégrant le bien-être animal dans l'ensemble de ses politiques publiques (alimentation, espaces verts, événements, marchés municipaux, budget participatif) notre collectivité peut montrer qu'une autre relation avec les êtres vivants est possible.

- Renouveler la **délégation relative à la condition animale** à un·e membre du conseil municipal.

- Dans les cantines scolaires, **proposer une option végétarienne à chaque repas, deux jours de la semaine tout-végétarien et un jour par mois tout-végétalien** (entrée-plat). Ces options seront évidemment compatibles avec les recommandations nutritionnelles internationales.

- Proposer une **option végétalienne dans les restaurants administratifs** tous les jours.

- **Autoriser les chiens dans les bus** selon des règles d'encadrement similaires à celles déjà appliquées dans les trams.

- **Ne pas autoriser d'animations avec des animaux** sur le domaine public.

- **Intégrer des critères de bien-être animal dans l'ensemble des appels d'offres municipaux** : restauration scolaire et collective, organisation d'événements, achats de produits d'entretien, etc.

- Créer de **nouveaux caniparcs** et rénover les existants.

- **Interdire et refuser toute autorisation d'événements ou d'installations reposant sur la captivité, la reproduction ou la mise en scène d'animaux, qu'ils soient sauvages ou domestiques**, à des fins de divertissement, de commerce ou de promotion.

- Exclure des budgets participatifs tout projet impliquant une exploitation animale.

CHAPITRE 3

CONTRE LA MARCHANDISATION DU LOGEMENT

À Strasbourg, comme partout, la crise du logement est le produit d'un système où le droit à un toit est sacrifié sur l'autel du profit. Les loyers explosent pendant que des milliers de logements restent vides, gardés par des investisseurs en quête de rentabilité. L'accès au logement social devient un parcours du combattant, les passoires énergétiques étranglent les classes populaires, et la spéculation immobilière chasse les habitants les plus modestes, défigurant les quartiers populaires au nom de la rentabilité. Le logement est devenu une marchandise, soumise aux logiques voraces du capital.

Face à cela, nous refusons l'impuissance. Nous portons une ambition claire : faire du logement un bien commun, protégé de la spéculation et accessible à toutes et tous.



LIGNE 1 : ROMPRE AVEC LA LOGIQUE SPÉCULATIVE DU LOGEMENT

Rompre avec la logique spéculative, c'est reprendre le contrôle collectif sur le foncier et le logement. Une Strasbourg insoumise mettra en avant des outils concrets pour protéger le logement comme bien commun : encadrer les loyers, généraliser le Bail Réel Solidaire pour garantir un meilleur accès à la propriété, encadrer les marges des promoteurs, mobiliser le parc vacant pour loger celles et ceux qui en ont besoin, et exercer pleinement le droit de préemption.

Nous encouragerons également l'habitat coopératif et limiterons les effets néfastes des locations touristiques de courte durée. Notre ville s'engage à garantir que le logement serve d'abord à habiter, pas à spéculer.

- **Mettre en place l'encadrement des loyers**, dispositif légal mis en place par la préfecture sur demande des villes. Il permettra de freiner la hausse importante des loyers à Strasbourg. Le dispositif prenant fin en octobre 2026, nous participerons au plaidoyer pour qu'il continue à exister, sous une forme encore plus efficace.

- **Prioriser le Bail Réel Solidaire (BRS)** pour faciliter l'accès à la propriété. En rompant avec la spéculation immobilière, le BRS sera un outil central de production de logements abordables. Un seuil minimal de création de BRS sera imposé dans le PLU pour garantir un parc durablement accessible aux ménages modestes.

- **Combattre les dérives liées aux meublés touristiques de type Airbnb** : un plan spécifique de régulation sera mis en place pour limiter la transformation de logements en locations de courte durée et préserver l'offre locative pour les habitants permanents. Ce plan est décrit dans le chapitre "Une commune qui lutte contre surtourisme".

- **Lutter contre le logement vacant** : un état des lieux précis du parc foncier de la ville et de sa partie vacante sera établi et rendu public. Une Brigade de lutte contre le logement vacant privé sera mise en place.

- Utiliser pleinement le **droit de préemption** : la Ville usera de son droit de préemption pour acquérir des biens stratégiques et renforcer son parc de logements publics et non spéculatifs.

- **Encadrer les prix de vente immobilière** : une "charte promoteur" sera élaborée pour réguler les prix de sortie des opérations immobilières et limiter les marges excessives, tout en encourageant la production de logements abordables.

- Accompagner l'**habitat coopératif et participatif** : le travail de soutien des initiatives citoyennes d'habitat partagé, solidaire et intergénérationnel sera poursuivi.

LIGNE 2 : GARANTIR LE DROIT À UN LOGEMENT DIGNE

Garantir le droit à un logement digne, c'est faire du logement un bien commun, protégé de la spéculation et de l'insalubrité. Nous voulons une ville où personne ne vit sous la menace d'une expulsion abusive, où chaque logement respecte des standards de salubrité, de confort et de performance énergétique. Cela passe par plus de contrôles des bailleurs privés, des moyens humains renforcés, et des outils clairs pour accompagner les habitant-e-s comme pour responsabiliser les propriétaires. Nous agissons pour que chacun-e puisse se loger dignement, en toute sécurité et dans le respect de ses droits.

- **Agir contre l'habitat indigne et la précarité énergétique** : un plan ambitieux sera mis en place pour repérer, réhabiliter et sanctionner les logements non-décents. En parallèle, un partenariat renforcé avec les acteurs de la rénovation permettra de lutter efficacement contre la précarité énergétique et d'accompagner les ménages vers des logements mieux isolés et moins coûteux en énergie.

- **Étendre le “permis de louer” pour responsabiliser les bailleurs** : le dispositif de permis de louer sera progressivement étendu, pour prévenir la mise sur le marché de logements indignes et responsabiliser les bailleurs.

- **Renforcer les moyens de contrôle et d'action** : le nombre d'agent-e-s de la collectivité chargé-e-s de l'inspection des logements insalubres sera augmenté afin de réduire drastiquement les délais de traitement des signalements.

- **Protéger les habitant-e-s face aux expulsions abusives** : la Ville se constituera systématiquement partie civile pour défendre les locataires victimes d'expulsions illégales ou de pressions abusives de la part de propriétaires peu scrupuleux.

- **Lutter contre les nuisances liées aux animaux liminaires** : pour garantir des logements sains, un plan global de prévention et de traitement des infestations (rats, punaises de lit, cafards) fondé sur la réduction des causes sera mis en œuvre. Il passera par un accompagnement des copropriétés et des dispositifs de soutien aux habitant-e-s donnant la priorité aux méthodes les plus efficaces et les moins cruelles.

- **Demander aux bailleurs sociaux d'intégrer la qualité de l'air intérieur dans les rénovations énergétiques**, avec un contrôle systématique du fonctionnement de la ventilation.

LIGNE 3 : DÉVELOPPER ET DÉFENDRE LE LOGEMENT PUBLIC ET SOCIAL

Faire de notre ville une ville pour toutes et tous, c'est garantir à chacun et chacune un accès réel à un logement abordable, de qualité et bien réparti sur tout le territoire. Cela suppose de relancer la construction de logements sociaux, mais aussi de rééquilibrer leur répartition pour plus de mixité sociale afin de lutter contre la gentrification et les ghettos de riches. Nous renforcerons la démarche « Logement d'abord » pour sortir durablement de l'urgence sociale, tout en agissant contre la précarité énergétique, y compris face aux canicules. Nous voulons une ville qui investit dans le logement public, condition de l'égalité et de la dignité pour toutes et tous.

- **Construire plus de logements sociaux que le seuil minimal imposé par l'Etat** : un plan ambitieux de construction de logements sera engagé, pour répondre aux besoins des habitant·e·s et réduire les listes d'attente interminables. Ce plan devra se déployer dans l'ensemble de la Ville.
- **Engager un rapport de force avec les bailleurs sociaux au sujet des loyers** : demander aux bailleurs sociaux de s'engager dans la baisse des loyers pour les ménages les plus fragiles, conditionner les soutiens (garanties, foncier, subventions) à une action sur le sujet. Forcer les bailleurs sociaux à plus de transparence sur les loyers et les charges.
- **Renforcer la mixité sociale** : en cohérence avec nos objectifs de cohésion urbaine, les pourcentages de logements sociaux à produire seront augmentés, pour dépasser les taux planchers légaux et pour qu'ils soient équitablement répartis sur l'ensemble du territoire communal. Chaque quartier doit accueillir sa part de logements publics.
- **Garantir un véritable parcours résidentiel** : dans une logique de "Logement d'abord", l'accès au logement social aux personnes les plus mal logées (reconnues Dalo - Droit au logement opposable) sera facilité, par l'instauration de quotas qui leurs seraient réservés, en lien avec les bailleurs sociaux, afin de concrétiser l'objectif « un toit stable pour toutes et tous ».
- **Adapter les règles d'urbanisme pour mieux construire** : une révision des zonages de zones de mixité sociale (zones SMS) inscrits au Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera engagée, afin de mieux répartir la production de logements sociaux et encourager la mixité.

- Créer **300 places supplémentaires d'hébergement d'urgence** pendant le mandat.

- Engager un rapport de force avec l'Etat sur le sujet de l'hébergement d'urgence, pour le pousser à prendre ses responsabilités, et à rembourser les frais engagés par la collectivité hors de sa compétence.

- **Agir pour mettre à l'abri les enfants à la rue** : une procédure de signalement et prise en charge des enfants à la rue sera mise en place, avec notamment la possibilité de mise à l'abri dans les écoles, en dehors des horaires d'ouverture, avec accompagnement d'enseignant·e·s/parents d'élèves volontaires. Cette procédure s'adressera aux habitant·e·s, agent·e·s et élu·e·s.

- **Créer une délégation d'elu·e dédié pour protéger les enfants à la rue** : un·e élu·e sera spécifiquement mandaté·e pour garantir le respect du droit fondamental au logement pour chaque enfant, en lien direct avec la mobilisation du parc vacant.

- Avoir une **politique volontariste sur la réquisition et la mise à disposition d'équipements publics en période d'aléas climatiques type grand froid, canicule, orages, etc**, pour mettre à l'abri les personnes vulnérables dans les situations d'urgence.

- **Protéger contre la précarité énergétique**, via le développement de réseaux de chaleur urbains municipaux. En période de fortes chaleurs : un plan spécifique sera élaboré pour lutter contre la précarité énergétique d'été et protéger les ménages vulnérables face aux épisodes de canicule.

LIGNE 4 : POUR DES LOGEMENTS ÉTUDIANTS SUFFISAMMENT NOMBREUX ET ABORDABLES

Strasbourg est devenue trop chère pour nos étudiant·e·s, surtout sur le plan du logement. Cette année, chaque étudiant·e consacrera en moyenne 547€ par mois pour se loger, soit quasiment la moitié de son budget. Cette pression sur leurs dépenses amène les deux tiers de nos étudiant·e·s à rater au moins un repas dans la semaine.

Une Strasbourg insoumise interviendra aux racines du mal-logement étudiant, en agissant contre la précarité étudiante mais aussi sur le prix et sur l'offre de logements, ainsi qu'en luttant contre l'habitat indigne, parce qu'un logement étudiant doit être un logement salubre.

- **Établir un plan général de lutte contre la précarité étudiante**, en associant lutte contre les meublés touristiques type AirBnb, encadrement des loyers, permis de louer, tarification sociale étudiante, gratuité des transports, etc.
- **S'opposer à la hausse des loyers des résidences universitaires au sein des conseils d'administration du CROUS** et défendre politiquement le retour du repas à 1 euro pour toutes en restaurant universitaire.
- **Augmenter l'offre de logements** en initiant et soutenant les projets de création de nouvelles résidences universitaires CROUS par un financement accru et en réservant du foncier pour ces projets. Notre objectif à long terme est que l'offre de logement CROUS corresponde au nombre de demandes annuelles, soit le doublement du nombre de logements CROUS pour atteindre environ 10 000 places contre environ 4 900 logements CROUS aujourd'hui.

CHAPITRE 4

FAIRE DE LA SANTÉ UN BIEN COMMUN

*Le capitalisme rend l'accès à la santé plus difficile pour des millions de personnes. La **privatisation de la santé est une barrière dans l'accès aux soins**, renforcée par les reculs imposés par les gouvernements libéraux. La mise en commun des dépenses de santé s'est en partie inventée dans les communes, une Strasbourg insoumise y jouera pleinement son rôle. Il est essentiel de remettre la santé au cœur des politiques municipales et au service des habitant·e·s. Cela passera par le développement de structures de santé municipales et la lutte face aux structures privées.*



LIGNE 1 : LUTTER CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX ET LA PRIVATISATION DE LA SANTÉ

L'accès aux soins est un droit, pas un privilège. Pourtant, à Strasbourg comme ailleurs en France, il recule sous les assauts de l'austérité budgétaire : pénurie de soignant·e·s, explosion des prix, hôpitaux publics étranglés pendant que les groupes privés prospèrent. Face à cette privatisation rampante, il est essentiel de reprendre la main. Une Strasbourg insoumise fera de la santé un bien commun, au service de toutes et tous.

- **Créer des Centres de Santé Municipaux** (médecins généralistes, psychiatres, psychologues, dentistes, kinésithérapeutes, infirmier·e·s, médiateurices en santé, traducteurices en santé, assistant·e·s sociaux·ales...), en y associant les établissements publics hospitaliers, pour améliorer le maillage des soins et lutter contre la domination des structures privées lucratives.

- Dans ces centres, **les besoins des personnes transgenres et intersexes seront pris en compte dans l'élaboration des politiques de santé**. Nous nous assurerons qu'une attention particulière soit portée sur **les problématiques spécifiques des personnes à utérus, notamment en termes de santé sexuelle et reproductive, d'endométriose et de violences sexistes et sexuelles**.

- **Repenser la Maison sport santé et le sport adapté en refusant tout partenariat privé** et en développant une offre sportive gratuite à destination des enfants et des personnes en Affection Longue Durée dans les quartiers prioritaires.

- Mener une expérimentation sur la **création d'une mutuelle municipale** pour les personnes résidant ou travaillant sur le territoire de la commune. Cette mutuelle s'inspirera des caisses de mutuelle ouvrières, dans la continuité du régime local.

- **Lutter contre les suppressions de postes au CHU - Hôpitaux universitaires de Strasbourg** liées aux restructurations à la sous-traitance et à la contractualisation, via la place de président·e du conseil de surveillance occupée par la mairie au sein des HUS.

- Créer des **bains-douches** sécurisés aux horaires d'ouverture étendus pour faciliter l'accès à l'hygiène gratuitement.

LIGNE 2 : DÉVELOPPER LA PRÉVENTION POUR UNE MEILLEURE SANTÉ

À Strasbourg, les politiques de prévention sont insuffisantes, trop souvent dépolitisées et réduites à des injonctions individuelles. Nous voulons remettre la justice sociale et l'accès aux soins de qualité au cœur de la prévention, notamment pour les personnes en grande précarité, les femmes, les personnes en situation d'addiction, ou exposées à des pollutions environnementales.

Cela passe par le développement de structures de soins de proximité, la défense des dispositifs comme la Halte Soins Addiction (salle de shoot), le soutien aux associations comme le Planning Familial, mais aussi par une lutte active contre les pollutions, les nuisances liées aux animaux liminaires et les inégalités environnementales.

Faire de la prévention, c'est agir sur les causes sociales, sanitaires et écologiques de la maladie.

- **Appuyer le développement des micro-structures associant médecins, psychologues et travailleur·euse·s sociaux** : ces trois aspects sont nécessaires pour prendre en charge efficacement les personnes en situations d'addiction ou de grande précarité (*dans les quartiers Ampère, Port du Rhin, Koenigshoffen et Montagne verte*).

- **Appuyer le développement de Haltes Soins Addiction (salle de shoot) par un plaidoyer actif, et y intégrer la création d'un espace non mixte pour les femmes.**

- **Soutenir le Planning familial**, dont la CeA, première contributrice, menace les subventions. **Soutenir Solidarité Femmes 67 et le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)** qui font face aussi au désengagement de l'Etat et des collectivités territoriales.

- **Lutter contre la pollution de l'air en mesurant efficacement la qualité de l'air, avec des capteurs de mesures fixes**, notamment devant les écoles et dans les zones industrielles comme le Port du Rhin ou près de l'incinérateur de déchets Sénerval.

- **Agir pour la dépollution de l'avenue du Rhin**, par le passage à deux fois une voie, la mobilisation de la police municipale pour faire respecter l'arrêté municipal de 2012 sur la circulation des poids lourds, et le développement de la végétation et des mobilités alternatives.

- **Lutte contre la prolifération des animaux liminaires** : contraindre les bailleurs sociaux à employer du personnel, intensifier la politique de développement de poubelles enterrées.

- Demander aux bailleurs sociaux d'intégrer la **qualité de l'air intérieur** dans les rénovations énergétiques, avec un contrôle systématique du fonctionnement de la ventilation, pour éviter les contaminations par la moisissure, la peinture, etc.

- Mettre en place des **campagnes ambitieuses de prévention** pour lutter contre les Infections Sexuellement Transmissibles, les addictions, les maladies liées à la pollution environnementale.

- **Proposer des formations aux premiers secours en santé mentale** aux services et habitants volontaires.

CHAPITRE 5

GRANDIR DIGNEMENT

À Strasbourg, les enfants doivent pouvoir grandir sans que leurs conditions sociales ne constituent un frein. Une Strasbourg insoumise protège l'enfance, soutient les familles et reconnaît les jeunes comme des actrices à part entière. Cela implique d'investir dans les services publics, de combattre les inégalités dès la petite enfance et de garantir à chaque enfant et chaque jeune les conditions de son émancipation.



LIGNE 1 : CONSTRUIRE UNE ÉCOLE ADAPTÉE AUX ENFANTS ET AUX PARENTS

L'école publique doit redevenir un pilier de l'égalité républicaine. Face à la ségrégation scolaire, à la montée du privé et à la précarité éducative, nous défendons une école gratuite, de proximité, ouverte à toutes et tous. De la maternelle au périscolaire, de la cantine aux espaces pour les parents, nous construirons une école de l'émancipation, en priorité dans les quartiers populaires, avec des moyens humains et matériels à la hauteur.

POUR UNE ÉCOLE DE L'ÉMANCIPATION DE TOUTES ET TOUS

- Allouer à tous les élèves de maternelle une **dotation standard de fournitures scolaires gratuites** et expérimenter une extension aux élèves de l'école élémentaire.
- **Sécuriser les trajets vers l'école par des "cheminements enfants"** : relier entre eux par des voies piétonnes et cyclables - des espaces verts et terrains de jeux, afin de desservir les établissements scolaires, et diminuer la place de l'automobile à proximité immédiate des écoles.
- **Supprimer immédiatement toutes les aides extra légales à l'enseignement privé**, ne pas soutenir financièrement les investissements des établissements scolaires privés.
- Scolariser et ouvrir la cantine à tous les enfants présents sur le territoire communal : voyageurs, Roms, de nationalité étrangère, vivant en squat, bidonvilles ou hôtels sociaux.
- Pérenniser la présence d'une ATSEM par classe de maternelle, et ouvrir un dialogue sur leurs conditions de travail.
- Construire une sectorisation qui mette fin à la ségrégation, permettre l'accès de tous les enfants à une école publique de proximité et lutter contre la ségrégation des publics dans le périscolaire.
- Avoir une attention sur le **rapport de force avec le rectorat sur la création de postes d'enseignant-e-s lors de la création de nouvelles écoles** sur le territoire de l'EMS.
- Développer des classes spécialisées pour l'accueil des enfants ayant des handicaps lourds, type classe UEMA (unité d'enseignement maternelle autisme) dans le cadre des nouveaux projets d'équipements scolaires en permettant de respecter le **PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)** des enfants qui le nécessitent.
- Végétaliser l'ensemble des cours d'école qui n'ont pas encore été végétalisés afin de créer des espaces de fraîcheur ouverts aux habitant-e-s en été.

UNE ÉCOLE QUI ASSOCIE LES PARENTS COMME ACTEURICES

- Ouvrir un “espace parents” animé par les parents d’élèves dans chaque école.
- **Créer des conseils de parents associés à l’assemblée de quartier qui participent à l’aménagement des aires de jeux, jardins publics, ludothèques et bibliothèques.**
- Soutenir et développer l’accompagnement à la parentalité dans les équipements municipaux ou des maisons de l’enfance : temps d’échanges entre parents et professionnels, accueils-jeux pour les tout-petits, ateliers, rendez-vous individuels ou en réunions, etc.
- Rendre plus transparente la procédure d’attribution des dérogations scolaires au sein de l’EMS.

LIGNE 2 : DÉPLOYER UN SERVICE PUBLIC DE L'ENFANCE INCLUSIF, DE PROXIMITÉ ET TENDANT VERS LA GRATUITÉ

Le chemin vers l'égalité ne passe pas que par l'école, mais aussi par tous les moments qui l'entourent. L'accueil des tout-petits est un pilier fondamental de l'égalité. Pourtant, aujourd'hui, trouver une place en crèche ou en structure d'accueil relève du parcours du combattant ou de la combattante, en particulier pour les familles monoparentales ou précaires. L'alimentation scolaire joue aussi un grand rôle dans les inégalités entre les enfants. A Strasbourg, l'accès à une cantine scolaire n'existe pas encore pour toutes et tous, il est essentiel d'y remédier. Une Strasbourg insoumise garantit à chaque famille, quels que soient son quartier ou son revenu, l'accès à un véritable service public local de l'enfance.

DÉPLOYER UN SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE ACCESSIBLE, INCLUSIF ET DE PROXIMITÉ

- **Permettre à 100% des parents d'obtenir une place pour leurs enfants** en proposant des modes d'accueil diversifiés à taille humaine et adaptés à toutes (crèches, multi-accueils, lieux d'accueil enfants-parents, relais assistantes maternelles...).
- Réduire le recours aux opérateurs privés lucratifs pour favoriser les structures d'accueil de la petite enfance publiques et associatives.

REFONDER LA POLITIQUE MUNICIPALE DE CANTINES SCOLAIRES

- Travailler à un **grand plan de développement des cantines scolaires**, fondé sur une cartographie précise des établissements disposant actuellement d'une cantine sur place, avec une mesure de leur capacité. L'arbitrage se fera en fonction des besoins réels, avec des critères sociaux, géographiques et techniques.
- Dans les cantines scolaires, proposer une option végétarienne à chaque repas, deux jours de la semaine tout-végétarien et un jour par mois tout-végétalien (entrée-plat). Ces options seront évidemment compatibles avec les recommandations nutritionnelles internationales.
- Promouvoir la ré-internalisation en régie municipale de la production de repas pour échapper à la mainmise d'acteurs privés, par la **création d'une cantine centrale municipale**.
- **Pour une cantine gratuite** : instaurer la gratuité immédiate pour les familles en dessous du seuil de pauvreté, et tendre vers la gratuité de la cantine en revoyant les grilles de tarification sociales.
- **Faire du repas à la cantine un moment d'éducation à l'alimentation**, à la saisonnalité des fruits et légumes et de lutte contre le gaspillage alimentaire.

FAIRE DU TEMPS PÉRISCOLAIRE UN TEMPS DE QUALITÉ

- Garantir un nombre suffisant d'animateur·ice·s périscolaire formé·e·s, en emploi non précaire, en visant le temps plein.
- Garantir la neutralité du périscolaire en y refusant toute intervention d'associations religieuses, marchandes, ou de lobbies patronaux.
- Proposer un plan d'éducation populaire aux enjeux environnementaux et écologiques, décliné sur le temps périscolaire.
- Proposer un plan d'éducation au consentement sur le temps périscolaire.

LIGNE 3 : PROTÉGER L'ENFANCE ET DONNER À LA JEUNESSE LES MOYENS DE S'ÉMANCIPER ET D'AGIR

La jeunesse n'est pas un problème à gérer, mais une force à reconnaître. Trop souvent stigmatisé·e·s, précarisé·e·s ou exclu·e·s des décisions qui les concernent, les jeunes doivent pouvoir compter sur une ville qui les écoute, les protège et les accompagne. Strasbourg doit devenir une ville qui agit pour les droits de l'enfance, ouvre des perspectives d'avenir aux jeunes, et crée des espaces où iels peuvent se construire et s'exprimer. Cela implique de garantir le droit aux vacances, à l'emploi, à la citoyenneté, mais aussi de lutter concrètement contre les violences, les discriminations et les inégalités sociales dès le plus jeune âge. Donner confiance à la jeunesse, c'est lui permettre d'agir, de rêver, et de faire société.

- Permettre le **droit aux vacances** en organisant des colonies de vacances municipales avec une quasi gratuité pour les précaires et un tarif dégressif en fonction du quotient familial pour les enfants de 10 à 16 ans de la ville
- Intégrer la **lutte contre l'inceste** dans la politique municipale de l'enfance, notamment par l'organisation annuelle d'une campagne municipale multi-supports sur l'inceste et le consentement, à destination de tous les âges, avec affichage dans l'espace public, les écoles, les transports, les centres sociaux et culturels, et des contenus adaptés comme des ateliers jeunesse, podcasts ou conférences.
- Faire du 19 novembre, **journée internationale des droits de l'enfant**, une journée de mobilisation locale.
- Déployer un **plan de formation obligatoire** pour tout personnel municipal, associatif ou prestataire en contact avec des mineur·e·s, centré sur le repérage des violences sexuelles et éducatives, l'écoute des enfants et les obligations de signalement.
- Créer une **cellule municipale unifiée** d'écoute et de signalement, avec un point de contact unique, un affichage systématique dans les lieux accueillant des mineurs et une coordination renforcée entre les acteurs existants. Son objectif est de faciliter la prise de parole et l'accès à l'accompagnement.
- Développer un **plan d'urgence "enfants à la rue"**.

- Accorder le droit de vote et une place dans les instances participatives aux mineurs de plus de 16 ans résidant sur le territoire communal lors des votations citoyennes.

- Organiser une permanence dédiée à garantir le respect du droit du travail pour les lycéen·ne·s professionnel·le·s.

- Développer des initiatives en faveur de l'orientation et de l'accès à l'emploi des jeunes : bourses aux stages, forums, aide à la rédaction de CV et à l'orientation, etc.

- Expérimenter l'ouverture d'équipements publics en soirée pour les jeunes et les associations (gymnases, maisons de quartier, etc.).

- Faciliter l'accès aux aides directes comme le Fond d'aide aux jeunes, notamment par une meilleure communication sur le sujet.

CHAPITRE 6

POUR UN MILIEU ASSOCIATIF PARTENAIRE, PAS PRESTATAIRE

*Les associations sont un **maillon essentiel du lien social** : elles répondent là où les institutions reculent, et garantissent une présence là où elles sont parfois les seules à en proposer, au plus près des besoins des habitant·e·s. Pourtant, elles subissent de plein fouet l'austérité budgétaire, qui fragilise particulièrement les plus petites structures de proximité. Une Strasbourg insoumise aura à cœur de leur apporter un soutien politique fort, durable et inconditionnel, loin des logiques de marché et de mise en concurrence.*

*Aussi, nous affirmons notre attachement à la coopération entre structures associatives, qu'il faut soutenir plutôt que mettre en compétition. C'est ainsi qu'on renforce un **tissu associatif libre, combatif et au service de l'intérêt général**.*



LIGNE 1 : POUR UN MEILLEUR FINANCEMENT D'UN MONDE ASSOCIATIF PLUS INCLUSIF ET ÉGALITAIRE

Une Strasbourg insoumise aura à cœur d'assurer un équilibre entre la stabilité des associations et l'accompagnement de projets innovants en matière de transformation écologique et sociale. Il s'agira de généraliser au maximum les conventions pluriannuelles d'objectif, tout en permettant une subvention des innovations.

Aussi, certains marchés publics ont été attribués à des entreprises privées (chantiers, éducation populaire, médiateurs etc.) alors que le secteur associatif strasbourgeois pouvait répondre aux attentes des dits marchés publics (Chantiers éducatifs jeunes portés par des CSC ou des clubs de prévention, associations de travail social etc.). Le travail avec le monde associatif doit être conçu comme un partenariat !

De plus, le fonctionnement du monde associatif doit être à la hauteur des combats qu'il porte. À Strasbourg, nous voulons favoriser une culture de l'égalité et de la bienveillance en interne des associations subventionnées. Il ne peut y avoir de solidarité sans inclusivité dans les structures elles-mêmes.

Les associations sont cependant tributaires de décisions qui se font à l'échelle de l'Etat, en termes de financement et de statut de leurs bénévoles et salariés (services civiques, etc). Nous mettrons comme priorité de contribuer au plaidoyer du monde associatif pour un meilleur financement, une meilleure stabilité et de meilleures conditions de travail pour leurs salarié-e-s.

- **Assurer une stabilité et une pérennité aux associations** : généraliser les conventions pluriannuelles au maximum pour un financement stable, une reconnaissance du travail sur le long terme, et un dialogue constructif entre élu-e-s, services et associations.

- **Accompagner les expérimentations associatives innovantes** en matière de transformation sociale et écologique du territoire par des subventions.

- **Reconnaître les savoir-faire du tissu associatif** et intégrer ses actrices dans notre démarche de **démarchandisation de nos services publics**.

- **Créer une commission diversité et inclusion** pour accompagner les associations subventionnées par des conventions pluriannuelles vers des pratiques plus justes. Cette commission aura un prisme antiraciste, féministe, écologiste, populaire, anti-LGBTIphobe et antivalidiste, dans leur gouvernance, leur recrutement et leurs dynamiques collectives. Une attention particulière sera portée aux conditions de travail des salarié-e-s et bénévoles.

- **Mettre en place un dispositif de signalement des problèmes de sexisme, racisme et toute autre discrimination** au sein des associations subventionnées par des CPO.

- **Réfléchir la conditionnalité du droit local dans la demande de subvention sur Strasbourg**, en permettant par exemple l'accès à des subventions pour des associations régies par la "Loi 1901" agissant sur la ville.

LIGNE 2 : POUR UNE POLITIQUE MUNICIPALE PLUS ADAPTÉE AUX BESOINS CONCRETS DES ASSOCIATIONS

À Strasbourg, nous avons rencontré de nombreuses associations : toutes alertent sur la lourdeur administrative croissante et l'épuisement causé par les appels à projets à répétition. Ce système impose des priorités extérieures, fragilise les plus petites structures, et nuit à l'autonomie associative. La ville doit tout mettre en place pour assurer un "soutien de proximité" aux associations, c'est-à-dire en se donnant les moyens humains de renforcer les liens directs avec les associations et soutenir leurs activités. Cela passe par une reprise en main de la Maison des associations en régie directe afin de répondre à tous ces besoins.

- **Mettre en régie municipale la Maison des associations** pour en faire un lieu ressource pour les associations.
- **Organiser des Etats généraux de la vie associative**, et en faire un espace de réflexion autour d'un Conseil de la vie associative pour donner un espace de représentativité au monde associatif qui lui ressemble.
- **Augmenter les moyens municipaux alloués au soutien administratif des associations** : par le renforcement des équipes humaines des directions de territoires en lien avec le secteur associatif. Une attention prioritaire sera portée sur les quartiers prioritaires pour décentraliser le soutien aux associations.
- **Créer un guichet unique qui facilite la vie associative** : création d'association, demande de subvention, réservation de salles, lien avec les responsables techniques chargé-e-s de la vie associative, etc.
- **Expérimenter un dispositif de mise en commun des fonctions supports** (comptabilité, secrétariat, etc) pour les petites associations volontaires.
- **Porter une approche plus réaliste des relations associatives** en adaptant les horaires et lieux de rencontres avec la ville aux besoins des associations.
- **Développer la gratuité de la mise à disposition des infrastructures municipales aux associations et collectifs** (espaces publics, matériel, salles municipales, etc.).

UNE VILLE QUI RAPPROCHE

La mobilité est bien plus qu'un enjeu technique : elle est au cœur de la société démocratique et égalitaire que nous voulons construire. Face aux injustices sociales et à l'étouffement de la ville par l'excès de voitures individuelles, nous savons qu'il est possible de faire mieux.

Notre projet politique pour la mobilité priorise la justice sociale et la bifurcation écologique. Nous portons un programme de mobilité qui répond aux besoins concrets des Strasbourgeois.es et habitant.e-s de l'Eurométropole : un droit universel d'accès aux ressources, aux services et à la vie collective.

À Strasbourg, cela signifie repenser en profondeur l'espace public, renforcer les transports en commun, développer le vélo et la marche, et aller vers la gratuité et l'accessibilité pour toutes. Nous le ferons démocratiquement, avec les associations d'usager.e-s et en écoutant en priorité les voix des plus précaires, des plus fragiles et des plus éloigné.e-s. Pour faire enfin de Strasbourg une ville qui rapproche.



LIGNE 1 : RENFORCER LE SERVICE PUBLIC DU TRANSPORT

Face à l'urgence climatique et aux inégalités de mobilité, nous faisons le choix d'un véritable service public du transport : développer le tramway dans les quartiers populaires, alléger la charge financière des déplacements pour la jeunesse et les plus précaires, soutenir l'apprentissage et la réparation du vélo comme outil d'émancipation, défendre nos gares et nos lignes ferroviaires locales.

- **Garantir la reprise de l'extension du réseau de tramway**, en commençant par la réalisation d'un **Tram Nord vecteur de transformation urbaine** et en donnant la priorité aux quartiers populaires mal desservis.

- **Planifier le développement du réseau de transports en commun pour tendre vers une "Ville qui Rapproche"**, où logement, travail, services publics, commerces et loisirs sont accessibles à toutes en moins de 15 minutes.

- **Viser la gratuité des transports**, en commençant par étendre la gratuité des transports en communs aux -25 ans et aux chômeur·euse·s et en renforçant la tarification solidaire pour les plus précaires, avec un premier palier à zéro euros.

- **Augmenter le cadencement et l'amplitude des transports en commun** de manière à garantir l'égalité urbaine dans les déplacements et l'accès au centre ville y compris en début de soirée.

- **Renforcer la tarification sociale de la location Velhop**, avec une première tranche à zéro euros, et tendre à une augmentation du parc.

- **Faciliter l'acquisition de vélos** : étendre les aides à l'acquisition d'un vélo aux vélos musculaires et aux vélos d'occasions proposés par des acteurs de l'ESS.

- Faire un état des lieux, consulter les actrices puis **planifier la création d'un maillage d'espaces de réparation de vélo**.

- **Soutenir activement le projet Gare à 360°** sur son volet ferroviaire (augmentation du nombre de voies, fiabilisation du réseau...), tout en refusant l'emprise du secteur privé sur le projet urbain associé.

- **Poursuivre le développement du REME** (Réseau Express Métropolitain Européen) en travaillant avec la SNCF pour augmenter la fréquence des TER vers la gare de Krimmeri-Meinau.

- **Défendre le maintien et la réouverture des guichets, gares et lignes locales de train** pour le transport de passagers et de marchandises, ainsi que le transport fluvial de marchandises.

- Renforcer l'**accessibilité du Stade de la Meinau** les soirs de match (TER, Tram, vélo, parking, etc...), ainsi que les lieux culturels accueillant un large public.

LIGNE 2 : LA RUE COMME ESPACE COMMUN

La rue est le premier espace commun, celui que nous partageons chaque jour. La dépendance à la voiture n'est ni une fatalité sociale, ni une nécessité urbaine. À Strasbourg, elle est le résultat de décennies d'aménagements déséquilibrés, où certains quartiers restent mal desservis, où le coût des transports reste trop lourd pour le budget des citoyen-ne-s, et où l'accès au vélo n'est pas encore suffisamment développé. **Repenser la rue**, c'est redonner de l'air aux habitant-e-s, c'est faire de l'espace public un lieu sûr, accessible et convivial pour toutes et tous. **Notre ambition est de transformer Strasbourg en profondeur** : développer un nouveau plan vélo centré sur les quartiers populaires, garantir **des cheminements piétons sécurisés**, réduire progressivement la place des véhicules lourds et polluants, et créer des espaces adaptés aux besoins réels des habitant-e-s comme les coursier-e-s à vélo. C'est aussi requalifier les grands axes pour les intégrer pleinement à la ville et aux mobilités de demain. **Construire la rue comme espace commun**, c'est choisir une ville respirable, partagée et solidaire.

- **Mettre en œuvre un nouveau Plan vélo pour 2026-2032**, dans le prolongement des études et planifications en cours par les services de l'Eurométropole et en priorisant les besoins de mobilité des quartiers populaires.
- **Massifier le stationnement vélo** dans l'espace public, à proximité des gares et des arrêts de transport en commun pour favoriser la multimodalité. Créer des places de stationnement pour les vélos cargos et aux gabarits spéciaux à proximité des habitations.
- **Assurer la mise en œuvre du Plan piéton 2021-2030** avec une ligne de financement dédiée.
- **Tendre progressivement à la dé-motorisation de la Grande Ile**, en garantissant un accès motorisé pour les usages essentiels (personnes en situation de handicap, riverain-e-s, professionnel-le-s, livraisons, taxis...).
- **Poursuivre la transformation de la M35 et ses abords** : reconvertir progressivement la M35 en boulevard intégré au tissu urbain, en s'appuyant notamment sur les travaux et l'observatoire de l'ADEUS (Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur).

- Pour une politique de stationnement juste :
 - mettre en place progressivement le doublement du prix du stationnement pour les véhicules lourds de type SUV afin de désencombrer l'espace public;
 - repenser les tranches de l'abonnement résident pour le stationnement en voirie en ajoutant une première tranche gratuite pour les plus précaires puis la deuxième à 5€ par mois;
 - mettre en place une tarification solidaire dans les parkings-silo possédés par la municipalité.

- **Transformer l'avenue du Rhin**, accélérer le passage à 2x1 voie de l'avenue, pour libérer cet axe de l'excès de voitures et de camions, et permettre le développement des mobilités alternatives et la transformation de l'urbanisme en faveur de la qualité de vie et de l'air. Faire appliquer l'arrêté municipal pour l'interdiction de la circulation des poids lourds entre 22h et 6h, avec obligation de faire demi-tour.

- **Tendre vers un objectif 100% du Savoir Rouler à Vélo** pour les élèves de Strasbourg.

- **Désencombrer les trottoirs des obstacles existants** (arceaux vélo, panneaux de signalisation, bornes de recharge de véhicules électriques, parcmètres), ainsi que des panneaux publicitaires perpendiculaires qui masquent la visibilité.

- **Repenser le stationnement des deux-roues motorisés** par la création d'espaces dédiés sur la chaussée, et rendre effectif le stationnement payant pour ces véhicules.

- **Étudier l'accessibilité des lacs de l'EMS en transport en commun en période estivale.**

LIGNE 3: GARANTIR UNE MOBILITÉ SÛRE ET INCLUSIVE

*Se déplacer **ne doit jamais être un danger**. Pourtant, trop de piéton-ne-s, de cyclistes et de conducteurices se sentent encore en insécurité dans l'espace public, et chaque année des accidents rappellent l'urgence d'agir. **Nous voulons une mobilité où chacun-e, enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, cyclistes, conducteurices, piéton-ne-s, puisse circuler sereinement.***

*Cela passe par la mise en place de la « Ville à 30 » comme norme, par un **plan Vision Zéro** pour éradiquer les accidents graves, et par des aménagements repensés pour **sécuriser carrefours, écoles et itinéraires du quotidien**. Nous voulons aussi renforcer la participation citoyenne avec des comités d'usager-e-s, anticiper les conflits d'usage, et garantir un accès à la nature ou aux équipements publics sans dépendre de la voiture.*

- **Faire la « Ville à 30 »** pour que le 30km/h deviennent la norme à Strasbourg, et le 50km/h l'exception, dans le but de sécuriser les usager-e-s vulnérables de l'espace public.

- **Etablir un plan « Vision Zéro »**, afin qu'aucune personne ne soit tuée ou blessée du fait de la circulation routière et des mobilités. Cela commence par **sanctionner systématiquement les abus de stationnement des véhicules**, pour garantir la sécurité des piéton-ne-s aux heures de pointe, aux entrées/sorties des écoles, sur les passages piétons, stationnements réservés aux personnes en situation de handicap, véhicules de secours, de professions médico-sociales, etc.

- **Mettre en place des comités d'usager-e-s** pour tirer partie des remontées de terrain et de l'expérience d'usage dans la conception, l'évaluation et l'amélioration des politiques de mobilités.

- **Anticiper et réduire les conflits piéton-ne-s-vélos** : identifier les endroits problématiques pour la cohabitation piéton-ne-s-vélos, analyser les situations pour comprendre s'il s'agit d'un problème d'aménagement urbain à résoudre, ou s'il y a une nécessité d'agir contre les comportements dangereux. Expérimenter les sanctions pédagogiques (stages en vélo-école ou en centre d'éducation à la sécurité routière).

- **Repenser la sécurité des aménagements** : identifier et sécuriser les carrefours et intersections dangereuses pour les piétons et les vélos, en les transformant en profondeur.

- **Garantir un accès à la nature sans dépendre de la voiture** : renforcer la desserte des lieux de nature (comme les lacs) en transport en commun, ainsi que par le réseau cyclable.

- Reprendre l'étude et se mobiliser pour le désenclavement d'Ostwald Mairie par la création d'une passerelle douce par la Rue des Pêcheurs vers Baggersee.

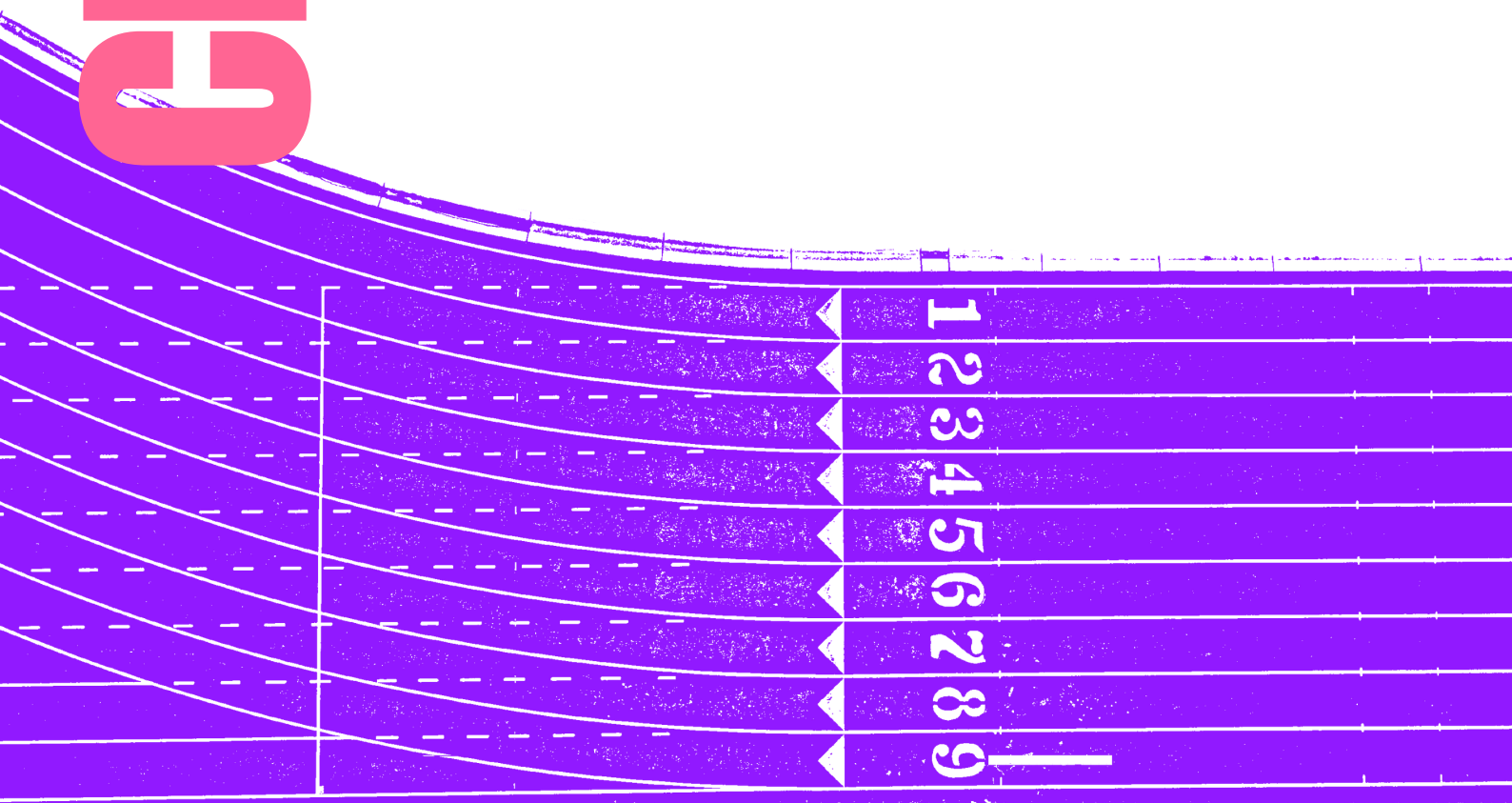
- Assurer la **continuité des itinéraires à pied et à vélo lors des chantiers** en mettant systématiquement en place des déviations pour mettre fin aux panneaux "cyclistes pieds à terre" et "piétons prenez le trottoir d'en face". Créer des mécanismes de dissuasion pour les entreprises qui mettent en danger les personnes à mobilité réduite, piéton·ne·s et cyclistes.

8 CHAPITRE

POUR UN SPORT POPULAIRE, VECTEUR D'ÉMANCIPATION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

Le sport est un bien commun. Nous croyons en son potentiel émancipateur, en son importance dans la cité comme pratique culturelle créatrice de lien social. Surtout, l'accès à la pratique sportive est un enjeu de santé publique car elle est essentielle au bien-grandir et au bien-vieillir. Nous sommes convaincu-e-s qu'accompagner la pratique sportive est une politique sociale à part entière quand elle intègre toutes les catégories de la population. Parce que le sport ne doit pas être un privilège.

Or, à Strasbourg, l'accès au sport reste inégal. Nous portons une politique ambitieuse pour le rendre accessible à toutes et tous : en soutenant les familles, en accompagnant les clubs, en défendant la pratique féminine, inclusive et populaire.



LIGNE 1 : VERS UN ACCÈS AU SPORT FACILITÉ POUR LES USAGER·E·S

Parce que l'accès à une activité physique régulière ne doit pas dépendre du portefeuille ou du lieu de résidence, nous lèverons les freins économiques, sociaux et territoriaux à la pratique sportive. En soutenant les familles à travers une bourse municipale adossée au quotient familial, en élargissant l'offre d'apprentissage dès le plus jeune âge, et en développant des équipements en libre accès dans tous les quartiers, notre objectif est clair : faire du sport un droit accessible, non un privilège.

- Améliorer la bourse municipale au sport pour les enfants de 4 à 17 ans, adossée au quotient familial unique (QFU), avec une politique d'aller vers visant à une démarche incitative pour combler l'écart de la pratique sportive entre filles et garçons. Ce dispositif vise à garantir l'accès effectif au sport pour toutes et tous, en partenariat avec les clubs engagés dans une tarification solidaire.

- Augmenter les **places de baby nageurs dans les piscines municipales.**

- Aménager des **espaces de baignade dans l'III** pour permettre aux Strasbourgeois·e·s de se réapproprier leur rivière.

- Augmenter les **créneaux d'apprentissage à la natation** pour les jeunes enfants durant les vacances scolaires.

- Déployer de nouvelles aires de “street workout” dans les espaces publics sous-dotés, en concertation avec les habitant·e·s, pour garantir un accès libre, gratuit et de proximité à ce sport populaire.

- Renforcer l'**accessibilité du Stade de la Meinau** les soirs de match (TER, Tram, vélo, parking, etc...).

LIGNE 2 : SOUTENIR UNE PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE ET INCLUSIVE

Parce que le sport reste un espace traversé par de nombreuses inégalités, nous voulons faire de Strasbourg une ville pionnière en matière d'inclusion. Cela passe par des actions concrètes pour soutenir la pratique féminine, en particulier dans les sports dits "masculins", mais aussi par l'accompagnement des clubs vers plus d'accessibilité et de respect des diversités.

- Sur le temps périscolaire, organiser des **groupes non-mixtes d'initiation aux fondamentaux du football** pour les filles uniquement, en mobilisant les femmes professionnelles de ces sports à Strasbourg.
- Construire une **charte de lutte contre les discriminations dans le sport** avec les clubs de proximité soutenus par la collectivité, assortie de formations municipales pour les bénévoles qui y sont impliqués.
- Participer au rapport de force pour **la liberté vestimentaire des femmes dans le sport**.
- Favoriser la pratique du handisport à Strasbourg en s'assurant qu'une juste part du budget y soit consacrée.

LIGNE 3 : DONNER LES MOYENS AUX CLUBS DE REMPLIR LEUR RÔLE DANS LA CITÉ

Les clubs sont le cœur battant du sport à Strasbourg. Pour qu'ils puissent pleinement jouer leur rôle social, éducatif et sportif, la Ville doit leur offrir des conditions de travail dignes et durables. Cela passe par un audit précis de leurs besoins, un plan de rénovation des équipements publics, un soutien administratif renforcé via un guichet unique.

- **Établir un plan de rénovation des bâtiments publics sportifs** et mettre en place une redistribution des subventions selon les besoins des quartiers.
- **Simplifier la vie administrative des clubs** en les intégrant dans notre politique de soutien de proximité aux associations.
- **Repenser la tonte raisonnée aux abords des stades** pour éviter la perte de matériel sportif.
- **Refuser le naming (nommage) par des marques des équipements sportifs municipaux et leur privatisation.**



www.kobryn2026.eu



@floriankobryn
@strasbourginsoumisefi



@Florian Kobryn
@France Insoumise Strasbourg



@FlorianKobryn
@lfi_strasbourg



@lfistrasbourg.bsky.social

Elections municipales le 15 et 22 mars 2026

